

La Presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, VENDREDI 6 JANVIER 1989

Lougheed au comité de règlement des conflits?

Presse Canadienne
OTTAWA

L'ex-premier ministre de l'Alberta, Peter Lougheed fera vraisemblablement partie des experts commerciaux qui seront nommés prochainement pour représenter le Canada dans les conflits surgissant avec les États-Unis, sous l'accord de libre-échange.

«Je pense que vous trouverez son nom sur la liste», a dit un porte-parole du gouvernement fédéral.

M. Lougheed est le co-président de l'Alliance pour le commerce et l'emploi, un groupe de pression qui a acheté de pleines pages dans les quotidiens, pendant la campagne électorale, l'automne dernier, pour vanter les mérites du traité de libre-échange.

M. Lougheed, un conservateur, a ouvert à Ottawa une filiale de son étude de droit de Calgary, Bennett Jones, pour offrir des services de conseil aux entreprises en matière de libre-échange.

Ottawa a nommé 25 avocats et conseillers qui représenteront le Canada sur les comités binationaux chargés d'examiner toute décision de l'un ou l'autre pays d'imposer des mesures punitives ou anti-dumping sur des importations données.

Mais le Canada doit annoncer une deuxième liste de 25 experts du commerce, qui auront pour tâche d'entendre d'autres types de conflits, de nature plus générale, sur le commerce, ou d'interpréter l'accord de libre-échange, entré en vigueur dimanche.

Le ministre d'État au Commerce extérieur, John McDermid, a fait savoir que la nouvelle liste serait rendue publique «sous peu».

M. McDermid avait annoncé mercredi que le Canada avait entrepris les premières démarches pour recourir au mécanisme de règlement des différends contenu dans l'accord bilatéral, pour tenter de résoudre des désaccords avec les Américains au sujet du contre-plaqué et de la laine.



Peter Lougheed

Ottawa hésite

agence France-Presse
VIENNE

Le Canada demeure le seul pays à ne pas avoir approuvé le principe de la tenue en 1991 d'une conférence sur les droits de l'Homme à Moscou.

«Le gouvernement canadien n'a pas encore pris sa décision», a déclaré hier le chef de la délégation canadienne, M. William Bauer, devant la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe à Vienne.

«Nous désirons encore obtenir des assurances de la part des Soviétiques quant à leur détermination de faire de nouveaux progrès en matière des droits de l'Homme», a-t-il déclaré.

Le Canada désire prendre sa décision en toute souveraineté et non sous la pression des décisions des États-Unis et de la Grande-Bretagne, souligne-t-on de sources diplomatiques occidentales à Vienne.

Il ne fait cependant aucun doute qu'Ottawa s'alignera sur ses principaux Alliés, indiquait-on de même source.



David Peterson

L'Ontario renonce à faire la guerre du vin et accepte le libre-échange

Peterson demandera à Ottawa d'indemniser les viticulteurs de sa province

Canadian Press
TORONTO

Le gouvernement de l'Ontario semble avoir renoncé à faire fi des dispositions de l'accord de libre-échange prévoyant l'élimination des tarifs sur les vins d'importation.

Toutefois, le premier ministre, David Peterson, a insisté sur le fait que si la province acceptait l'entente, le gouvernement fédé-

ral devrait envisager d'indemniser les viticulteurs ontariens.

M. Peterson avait affirmé jusqu'à maintenant que l'Ontario défierait l'accord, mais hier, il a laissé entendre qu'il préférerait discuter d'une forme d'assistance aux viticulteurs plutôt que de s'engager dans une bataille juridique ou constitutionnelle.

«Il vaut mieux essayer de régler le problème à l'amiable, a-t-il dit. Nous ne cherchons pas la confrontation. Il me faut accepter

l'inévitable.»

Un collaborateur du premier ministre devait déclarer par la suite que le gouvernement ontarien ne croyait pas pouvoir remporter une bataille juridique contre Ottawa.

En vertu des dispositions de l'accord de libre-échange, 25 p. cent des tarifs levés sur les vins américains pour protéger les producteurs canadiens devaient être éliminés le 1^{er} janvier, une autre tranche de 25 p. cent le 1^{er} janvier

1990, et le reste au cours des cinq années suivantes.

M. Peterson avait jusqu'à maintenant soutenu qu'un plan de ce genre sonnerait le glas de l'industrie viticole ontarienne, en ne lui accordant pas suffisamment de temps pour s'adapter à une concurrence beaucoup plus sévère. Il avait insisté pour que l'Ontario applique son propre échancier, qui prévoyait l'élimination de ses tarifs de 66 p. cent sur une période de 12 ans.

Un rapport préliminaire sur l'incendie d'Alliance Québec déposé aujourd'hui

ANDRÉ NOËL

Le directeur des opérations de la police de la Communauté urbaine de Montréal, Alain Saint-Germain, doit remettre aujourd'hui à la CUM un rapport d'enquête préliminaire sur l'incendie qui a détruit les locaux d'Alliance Québec.

«Nous en saurons peut-être beaucoup plus aujourd'hui», a dit hier Guy Descary, président de la Commission de sécurité publique de la CUM, à qui le rapport sera remis. Les membres de la commission ont été convoqués pour une réunion.

«Pour l'instant, on ne peut pas présumer que la ou les personnes qui ont mis le feu sont membres d'un groupe linguistique anglais ou français», a ajouté M. Descary.

Un article du *Journal de Montréal*, sous le titre: «Le feu d'Alliance Québec: l'oeuvre d'une faction extrémiste anglophone?» a suscité tout un émoi, hier.

Citant une source policière anonyme, le quotidien a indiqué que l'incendiaire n'a pas commis d'effraction pour pénétrer dans les locaux du groupe de pression anglophone, vendredi. La même source a soutenu que, selon plusieurs policiers, «il s'agirait alors d'un acte de provocation accompli par un anglophone lui-même, afin d'obtenir l'adhésion des activistes anglophones.»

Le président d'Alliance Québec, Royal Orr, n'a pas exclu, hier, que la personne qui a mis le feu avait peut-être utilisé une clé. Mais il ignore alors comment elle aurait pu se la procurer. Il pouvait aussi s'agir d'un passe-partout.

«La porte principale était barrée, a dit M. Orr. Et oui, ça va m'inquiéter si j'apprends que quelqu'un est entré vendredi par cette porte pour mettre le feu. On ne peut pas exclure cette possibilité. Nous devons attendre les résultats de l'enquête policière.»

Alliance Québec a reçu plusieurs menaces après avoir demandé le respect d'un jugement de la Cour suprême, en décembre. La Cour a invalidé un article de la Loi 101 qui interdisait l'usage d'une autre langue que le français sur les affiches.

L'incendie a causé pour environ \$200 000 de dommages au siège social du groupe, au cinquième étage du 1411 rue Crescent. La police est convaincue qu'il a été allumé de façon délibérée.

Un pompier de la caserne 25, rue Drummond, a indiqué hier qu'il s'agissait d'un incendie en «phase trois», c'est-à-dire d'un incendie qui brûle en milieu fermé. Après avoir consommé tout l'oxygène disponible, le feu s'éteint tout seul.

«Quand les pompiers sont arrivés, l'incendie était en train de s'éteindre, a confié le pompier, en demandant de taire son nom. Toutes les issues étaient fermées... aucune fenêtre n'avait été brisée.»

Il semble que l'incendiaire ait verrouillé la porte en sortant des locaux. Les pompiers auraient demandé à un employé de l'immeuble d'ouvrir la porte avec une clé.

Micheline Drouin travaillait à

l'étage au-dessus, pour l'agence de rencontre Conspiracy contact, quand le feu a éclaté, vers 17 h.

«Je discutais avec une cliente au téléphone, a-t-elle raconté hier. J'ai entendu le système d'alarme. Il était 17 h 15. Je suis allée voir ce qui se passait. J'ai vu de la fumée qui montait. La porte de l'escalier de secours était ouverte.

«Je suis allée chercher mes vêtements et ma bourse, puis je suis sortie par cette porte. Vers le troisième étage, j'ai crié à deux types qui travaillaient dans la ruelle d'appeler la police et les pompiers. J'ai essayé de descendre jusqu'en bas, mais la passerelle au bout de l'escalier était remontée. Elle était trop haute pour que je saute. Quelqu'un a ouvert une fenêtre, je suis rentrée dans l'édifice et je suis sortie par la porte d'en avant.»

Une inspection des lieux, hier, a permis de constater qu'il était impossible d'ouvrir les portes des escaliers de secours par l'extérieur. D'autres employés travaillant dans l'édifice ont supposé que l'incendiaire était entré par la porte avant et était monté au cinquième par les escaliers ou l'ascenseur.

«Je suis entrée dans l'édifice à 17 h, a raconté Joyce Pepin, designer chez Entre-Peaux International, à l'étage situé sous les locaux d'Alliance Québec. Le système d'alarme s'est mis en marche quelques secondes après. Il y avait déjà de la fumée dans le hall d'entrée. Je suis allée voir au cinquième: la fumée était plus dense, mais on ne voyait pas de flammes.

«La personne qui a mis le feu connaissait sûrement l'édifice, a-t-elle ajouté. Elle devait savoir aussi qu'il n'y avait plus de gardien. Quelques jours plus tôt, un gardien fouillait les effets personnels de toutes les personnes qui entraient, y compris les nôtres.»

Les policiers de la division des crimes contre la propriété de la Communauté urbaine de Montréal n'ont pas interrogé Mme Pepin, pas plus que Mme Drouin ou sa patronne, Patricia de Caro. Ils n'ont pas interrogé non plus les propriétaires de l'immeuble, détenus par Gladstone Investment, a indiqué une employée de la firme, Nicole Sanscartier.

Le directeur de la division des crimes contre la propriété, Pierre Lamoureux, n'a voulu faire aucun commentaire hier. Il aurait cependant déclaré au *Journal de Montréal* que l'hypothèse d'un incendiaire possédant les clés des locaux d'Alliance Québec était «un point essentiel dans le cheminement de l'enquête».

M. Orr, qui avait accusé la police de se trainer les pieds au début de la semaine, a dit hier que les policiers travaillaient «comme il faut». «Ils font un bon travail», a-t-il répété. M. Orr a dit qu'une dizaine de personnes possédaient des clés. Aucune enquête interne a été déclenchée dans le groupe, a-t-il dit.

M. Descary, président de la Commission de la sécurité publique, a de nouveau défendu le service de police. Selon lui, la police n'avait pas à adopter des mesures extraordinaires pour accélérer l'enquête.



Warren Allmand



Jean-Robert Gauthier

Un geste aussi condamnable que l'incendie à la Société franco-manitobaine

— Jean-Robert Gauthier

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Le député libéral franco-ontarien Jean-Robert Gauthier, critique de son parti pour les questions touchant les langues officielles, et son collègue montréalais, Warren Allmand, ont déploré l'incendie criminel chez Alliance Québec en rappelant que ce n'est pas la première fois qu'un tel incident vient envenimer le débat et troubler la paix linguistique au pays.

Pour M. Gauthier, il est opportun de profiter de l'occasion pour rappeler qu'en janvier 1983, un incendie criminel avait détruit les locaux de la Société franco-manitobaine à Saint-Boniface au plus fort d'un débat linguistique qui avait fortement secoué le gouvernement néo-démocrate d'Howard Pawley et que, ce qui était considéré comme un geste condamnable à ce moment-là l'est autant aujourd'hui.

«Les Canadiens et Canadiennes, a dit M. Gauthier, ont toujours réprimé et condamné toute forme de violence.»

Les deux députés libéraux s'entendent pour affirmer que les Canadiens francophones et anglophones doivent s'unir pour consolider les acquis, protéger et promouvoir la dualité linguistique du Canada.

Jean-Robert Gauthier, un des rares députés libéraux à s'opposer et à contester ouvertement la décision de son chef Pierre Trudeau d'accorder la clause nonobstant aux provinces en 1981, a aussi pris la peine de rappeler au gouvernement de l'Ontario et au premier ministre David Peterson, qui réclamaient il y a deux jours le retrait de la clause dérogatoire de la Constitution, que la Loi 8 visant à dispenser des droits aux minorités francophones ontariennes comportait une formule identique permettant de donner des services seulement «là où le nombre le justifie».

«D'après moi, a précisé M. Gauthier, l'utilisation de cette clause dans la Loi 8 (qui doit entrer en vigueur en Ontario l'automne prochain) devrait faire l'objet d'une contestation juridique de la part des Franco-ontariens. Le premier ministre David Peterson devrait tout simplement faire disparaître cette

clause de la loi.»

Les deux députés ont aussi rappelé qu'il existe des situations difficiles et inacceptables dans plusieurs provinces en ce qui touche le traitement des minorités de langue officielle.

Dans leur appel à la raison et au dialogue au Québec, les députés ont invité leurs concitoyens francophones hors-Québec et anglophones au Québec à resserrer les rangs et demandé à tous les premiers ministres provinciaux de prêcher par l'exemple.

M. Gauthier a souligné que le secrétaire d'État, Lucien Bouchard, manquait tout à fait de sensibilités dans ce débat «du fait qu'il n'a pas pris la peine de venir en Chambre avant l'ajournement des Fêtes se porter à la défense de la minorité anglophone au Québec».

«Les députés libéraux, a ajouté M. Gauthier, sont inquiets de l'inertie du premier ministre et de son secrétaire d'État, Lucien Bouchard. Leur silence à condamner ces actes de violence et leur manque de leadership à rechercher des solutions en vue de minimiser les conflits et promouvoir l'équité linguistique sont inacceptables.»

Les députés ont rappelé que la Loi C-72 sur les langues officielles adoptée récemment engageait le gouvernement du Canada «à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne».

L'article 43 de la même loi stipule que le Secrétaire d'État devrait favoriser et appuyer le développement des minorités linguistiques et encourager le public à mieux accepter et apprécier le français et l'anglais.

M. Gauthier a par ailleurs souligné qu'il regrettrait de constater que certains groupes minoritaires d'anglophones au Québec refusaient toujours de s'ouvrir à la culture francophone et s'obstinaient à agir comme s'ils formaient la majorité.

«Mais, a-t-il ajouté, les choses vont sûrement s'améliorer au cours des années, parce que la nouvelle génération d'anglophones au Québec est de plus en plus ouverte sur cette question.»

Paris limitera le nombre de chalutiers à Saint-Pierre

Presse Canadienne
SAINT-JEAN, T.-N.

Les habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon ont mis fin à leur occupation, hier, sur la promesse du gouvernement français de limiter le nombre de chalutiers dans une zone de pêche contestée entourant ces petites îles françaises, au sud de Terre-Neuve. Une cinquantaine d'insulaires en colère occupaient depuis mercredi les bureaux des responsables des Pêches à Saint-Pierre, pour protester contre l'entrée de deux chalutiers-usines géants de France continentale dans la zone, afin d'y pêcher la morue.

Les protestataires disent qu'il y a à peine suffisamment de poisson pour les pêcheurs locaux et ont exigé qu'un seul chalutier soit autorisé à pénétrer dans cette zone de pêche.

Les autorités françaises ont fait savoir aux Saint-Pierrais hier qu'un deuxième chalutier présentement en route vers la région ne pêcherait pas dans le secteur litigieux. Un premier chalutier a déjà atteint la zone en question, mercredi.

Le gouvernement a également offert de transporter une délégation de Saint-Pierrais à Paris d'ici une ou deux semaines pour débattre de l'après conflit des chalutiers, et lui a promis une rencontre avec le premier ministre français.

Victor Reux, Saint-Pierrais et conseiller économique du gouvernement français, a expliqué que la pêche est la seule industrie productive des îles et que les 6 000 insulaires dépendent des stocks de morue de cette région pour gagner leur vie.

Pendant ce temps, le ministre terre-neuvien des Pêches a soutenu que le véritable problème est celui de la pêche excessive pratiquée par la France dans la région.

«Du point de vue de Terre-Neuve, le nombre de chalutiers n'est pas aussi important que la quantité de poisson qu'ils prendront», a dit M. Tom Rideout.

Les bateaux-usines français ont pris entre 12 000 et 18 000 tonnes de morue dans la région l'an dernier, bien au-delà du quota de 6 400 tonnes établi par le Canada, mais que la France ne reconnaît pas.

Une guerre de frontières oppose depuis une décennie le Canada et la France. Les deux pays ne s'entendent pas sur les quotas de pêche imposés aux navires français et le Canada rejette les revendications territoriales de la France concernant une zone économique de 200 milles marins autour de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, voisin de Terre-Neuve.

La justice dans la francophonie

agence France-Presse
PARIS

La première conférence des ministres de la justice des pays ayant en commun l'usage du français a été ouverte hier à Paris par le ministre français de la justice Pierre Arpaillange qui a proposé la création d'un organisme permanent de coopération juridique et judiciaire francophone.

Cette conférence réunit jusqu'à vendredi les représentants de 37 pays.

Le Salon de l'Auto de Montréal

Un cahier spécial grand format publié dans **La Presse** **DEMAIN**

Éditorial

Pitié pour le contribuable-employeur!

On a beau parler d'État-providence, les services publics, pas plus que les élections, ne se financent avec des prières!

Pourtant, on a tendance à oublier certains postulats. Comme celui du droit des contribuables à ne pas payer inutilement cher pour des services publics qu'ils pourraient obtenir à meilleur marché.



En langage clair, cela veut dire qu'il est tout à fait légitime de penser qu'en certains cas, il en coûterait moins cher de recourir à l'entreprise privée qu'à des fonctionnaires pour assumer certains services. L'enlèvement des ordures ménagères par exemple. Ou la vente de l'alcool.

De même, il n'y a rien d'anormal à ce que des écoles, financées à même les goussets des contribuables, recourent à des bénévoles si ceux-ci ont les aptitudes voulues pour surveiller les enfants à la cafétéria ou dans les bibliothèques scolaires. Ou encore d'embaucher des citoyens prêts à travailler quelques heures par semaine à des taux moindres que ceux prévus aux conventions collectives du secteur public.

Tout cela semblera parfaitement logique à la majorité des contribuables. Après tout, ce sont eux qui, avec leurs taxes ou

quelquefois avec des contributions directes, financent la plupart de ces services.

Pourtant, ce qui est légitime et logique n'est pas toujours légal. Des conventions collectives conclues entre l'État-employeur et les syndicats de fonctionnaires font qu'il se développe des illogismes criants.

Quelques cas sont connus. Comme celui du monopole que détient la SAQ sur la vente de l'alcool au Québec. Bien sûr, le gouvernement se sert de la SAQ comme vache à lait, mais il n'est pas sûr qu'en bout de compte le contribuable y gagne plus que s'il achetait son vin au «liquor store», comme cela se fait à peu près partout ailleurs en Amérique du Nord.

S'il y a lieu de se réjouir qu'une entente soit intervenue à la veille des Fêtes entre la SAQ et ses employés, il y a lieu également de se rappeler que ce sont les contribuables qui paieront le salaire de ces «serveurs de l'État» dont la seule mission sociale, somme toute, est de nous abreuver.

L'entente intervenue avant Noël entre la ville de Montréal et ses cols bleus et visant à réduire de 90 à 50 p. cent l'attribution à l'entreprise privée de l'enlèvement des ordures ménagères amène également à se poser des questions. Il se peut que l'administration Doré-Fainstat ait raison de croire que ces services puissent être assumés à meilleur coût et de façon plus efficace par des fonctionnaires que par des entrepreneurs privés.

Mais il aurait fallu le démontrer. La formule retenue veut que le tout soit réévalué dans trois ans sous l'angle de l'efficacité et de la rentabilité. Quand on sait l'insistance que mettent les syndicats sur les «droits acquis», on se rend compte que dans trois ans, si jamais il fallait repriviliser à nouveau, on aura à faire face à une levée de boucliers syndicaux qui pourrait rendre l'opération impossible.

Par ailleurs, même des services qui ne coûtent rien, ou presque, sont menacés. À la Commission scolaire catholique de Montréal, on s'est vu obligé, dès le début de 1989, d'appliquer la convention collective aux parents qui, jusqu'ici, assuraient le service de surveillance à l'heure des repas. Cela aura pour résultat de hausser la contribution des parents-bénéficiaires de \$100 à \$125 d'un coup pour le même service. La CECM craint également d'être forcée de rémunérer les parents qui, jusqu'ici, aident bénévolement les bibliothécaires d'écoles primaires. À la commission scolaire protestante, les parents assument eux-mêmes la gestion de la surveillance.

Conclusion? Les employés du secteur public ont droit à des conditions de travail justes et équitables. Mais sûrement pas de forcer les contribuables à payer pour des services trop onéreux et quelquefois inutiles. Le seul véritable employeur des fonctionnaires, ce sont les contribuables.

Pierre VENNAT

L'arme incontrôlable

La destruction de deux avions libyens par des avions américains risque de détourner de son but la Conférence internationale sur l'interdiction des armes chimiques. Cet incident ne peut pas être dissocié des déclarations américaines sur la capacité de la Libye de produire des armes chimiques. Les pays qui ont l'intention de produire des armes chimiques y trouveront l'occasion rêvée d'enliser la conférence dans des détails futiles.



La discussion tournera déjà en grande partie autour du fait que ces armes sont surtout attrayantes pour les pays peu développés, comme l'Irak l'a montré cet année avec l'utilisation de gaz contre l'armée iranienne et contre sa propre population civile. Ces pays ne s'empêcheront pas de renoncer à une arme qui, à un prix modique, peut les rendre aussi meurtriers que les pays industrialisés. Ce danger est grand au Moyen-Orient où Israël jouit d'un avantage considérable sur le plan des armes conventionnelles.

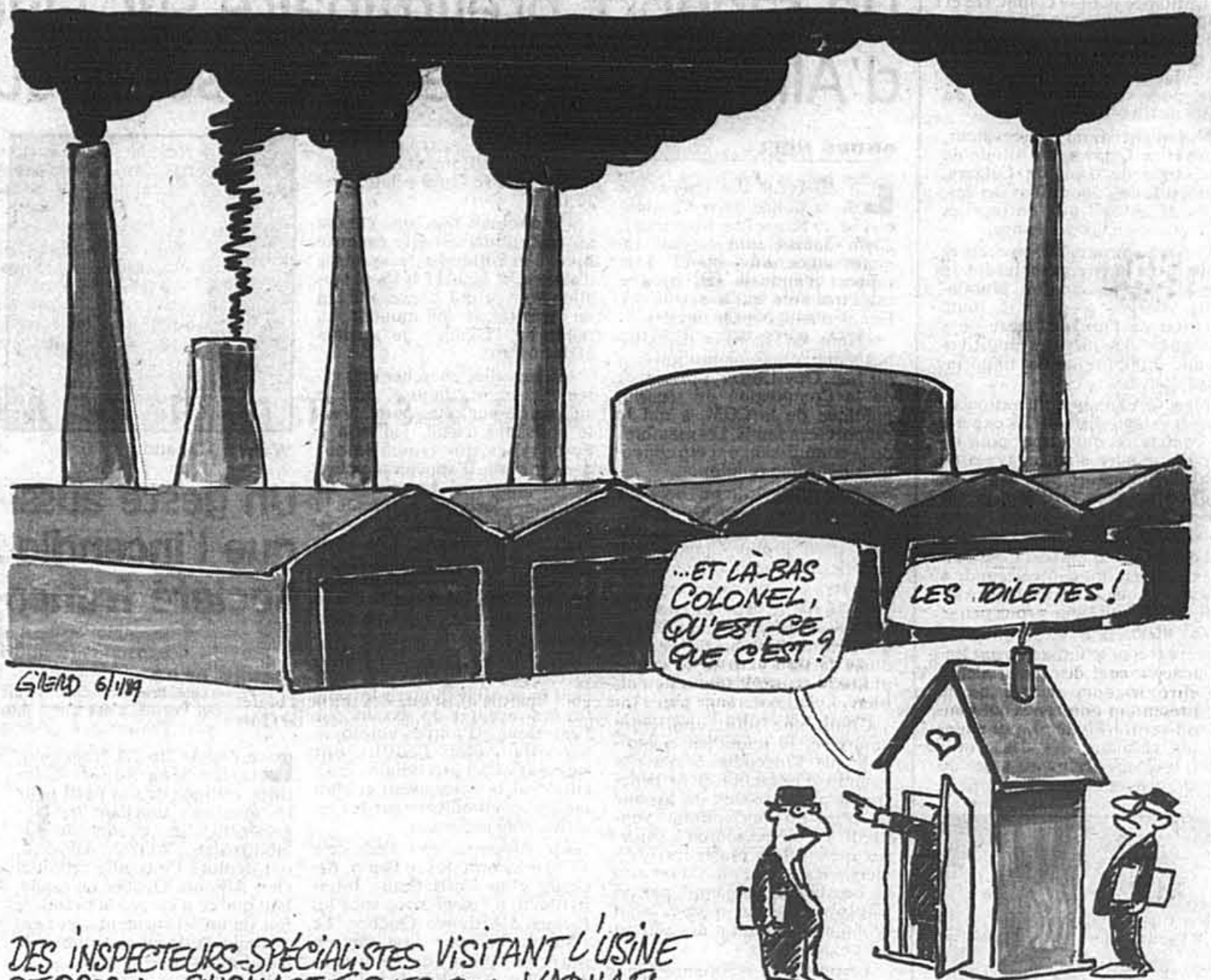
Les États-Unis sont préoccupés par le cas de la Libye et n'excluent pas une éventuelle attaque contre l'usine de Rabta qui serait équipée pour la production d'armes chimiques. Ils n'auraient toutefois pas à envisager cette intervention si les armes chimiques avaient été interdites. C'est ce que la conférence qui s'ouvre demain à Paris se propose de faire.

Contrairement à la fabrication d'autres types d'armement, tant conventionnel que nucléaire, celle des armes chimiques est facile à dissimuler car elle n'est qu'une modification de procédés commerciaux. La vérification d'une interdiction exigerait donc un contrôle serré de la fabrication et de la commercialisation de certains produits chimiques à travers le monde.

Ce genre de contrôle s'est révélé inefficace dans la lutte contre le commerce de la drogue. Une inspection minutieuse des procédés de fabrication se heurterait par ailleurs à la résistance d'entreprises chimiques qui craindraient l'espionnage industriel sous le couvert d'une inspection mandatée par un accord international.

Malgré la conférence de Paris, l'horreur des armes chimiques n'aura pas fini de créer des tensions et de déclencher des incidents meurtriers.

Frédéric WAGNIÈRE



La boîte aux lettres

Pour sauver la langue, faire plus d'enfants

N.D.L.R. — Nous poursuivons la publication des lettres que nous avons reçues à la suite du jugement de la Cour suprême sur l'affichage. Nous les abrégeons pour permettre au plus grand nombre possible de lecteurs de s'exprimer.

■ La seule et unique façon de conserver notre culture à long terme, c'est qu'il y ait des Québécois à long terme.

Cessons de tourner autour du pot! Le Québec a besoin d'un baby boom. Rien de moins. Si nous sommes si fiers de notre culture, nous attendrions à plus tard pour le chalet ou la deuxième voiture. Nous devons procréer maintenant. Un Canada à majorité francophone, en voilà une belle garantie de survie parfaitement plausible et juste.

Nous devons avoir l'air d'une belle bande de bébés gâtés, épais en plus. On crie à mort parce qu'il y a une égratignure sur notre Rolls Royce et on refuse de faire le paiement mensuel! Tôt ou tard, on va la perdre...

Robert W. HARVEY
Saint-Lambert

■ Parlant de dénatalité...

Je suis une veuve qui vit seule avec deux jeunes enfants: six ans et quatre ans. Je suis à la recherche d'un logement dans Rosemont.

Je déménage car le propriétaire a décidé d'y placer son fils. Ça, je n'y peux rien: c'est son droit.

Où je m'insurge, c'est que ça fait deux fois qu'on me refuse des logements (des 5½, en passant) parce que j'ai des enfants.

On nous rabat les oreilles de ce temps-ci avec la dénatalité et la survivance de la langue. Eh bien, croyez-moi, la situation restera telle tant et aussi longtemps que cette belle «société québécoise» n'acceptera pas les enfants. On préfère les couples sans enfant, avec chiens et chats. C'est vrai que les animaux, eux, on peut toujours les tuer quand ils dérangent.

Cécile FRENETTE
Rosemont

■ Dans La Presse du lundi 19 décembre, M. Claude Masson affirme que la solution retenue par M. Bourassa au sujet de l'affichage est «le meilleur compromis». Comment un journal peut-il renier le peuple francophone de la sorte.

Au lieu de supporter ce peuple qui lui a permis d'atteindre son centenaire d'existence, La Presse encourage la bilinguisation progressive. Car, il ne faut pas se leurrer, le projet de loi 178 conduira inévitablement à la bilinguisation. Et, malheureusement, dans le contexte nord-américain, la bilinguisation équivaut à la disparition du fait français. (...).

Toujours dans cette même page éditoriale, M. Alain Dubuc, éditorialiste en chef, proclame que les «grandes victimes de la stratégie libérale sont les anglophones». Ces derniers sont peut-être perdants au sein du Québec mais, par cette stratégie de recul, ce sont vraiment les Québécois qui, seuls dans cet océan nord-américain anglophone, sont perdants. (...).

Christian CYR
Longueuil

■ (...) Il importe que les éléments modérés se serrent les coudes et affichent publiquement leur appui au compromis retenu par M. Bourassa, pour

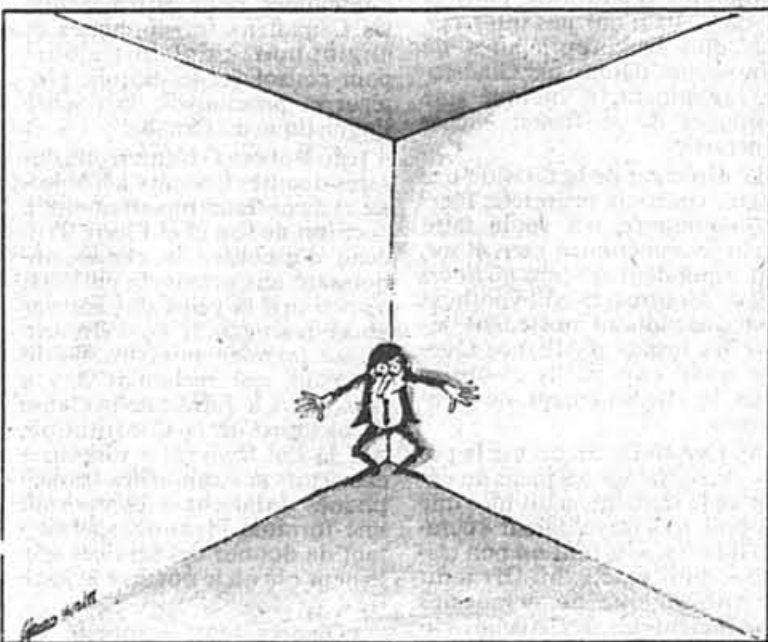
contrebalancer certains adversaires — et ils sont nombreux — qui profitent de cette querelle linguistique, non pas pour favoriser le français, mais pour causer du trouble. Ne vous laissez pas prendre par ces mauvais bergers! Il est inutile de les nommer, les esprits les moins perspicaces les connaissent.

Yvon LABRECQUE
Laval

lui de la langue française. Et monsieur Bourassa leur donne partiellement raison et légalise leur illégalité... comme monsieur Ryan a légalisé l'illégalité dans la fréquentation scolaire.

Alors les perdants sont les Québécois de langue française. Les anglophones sont les gagnants... une fois de plus. (...)

Simon LÉVESQUE
Val d'Or



REPRISE

■ Un éditorial dans La Presse du 19 décembre affirmait: «Les perdants, ne l'oublions pas, ce sont les anglophones.»

Où l'éditorialiste n'a jamais lu la Loi 101, ou il était absent de Montréal entre 1977 et 1984, ou il croit ses lecteurs bien naïfs. La Loi 101 faisait du Québec — et Montréal est au Québec — une province française avec non seulement un visage français mais une âme française.

Depuis le retour au pouvoir de monsieur Bourassa, les anglophones ILLEGALEMENT ont tenté de placer la langue anglaise sur un pied égal à ce-

■ Dans sa chronique du 16 décembre intitulée «ni anglais, ni français», Gérard Leblanc se demande comment expliquer le silence des groupes ethniques dans le débat de la langue.

Je vous réponds que, pour ma part, je ne suis «ni anglais, ni français», mais québécoise. Je fais partie de la majorité francophone et je tiens au visage français du Québec.

Toutefois, je voudrais exprimer mon inquiétude devant cette polarisation qui prend le débat sur la langue. À mon avis, ce débat devrait être placé au-dessus de toute politique

partisane et devrait intéresser l'ensemble de la population du Québec quelle que soit l'origine. Je peux vous assurer qu'il est faux, et même injuste, de prétendre que tous les néo-Québécois sont acquis aux anglophones.

Enfin, je souhaite que nous puissions toujours vivre dans un Québec exempt de toute forme de fanatisme, dans la paix sociale et dans le respect de la minorité envers la majorité francophone.

Mme Hong Sien Khuong
Sillery

■ Je n'ai rien contre le bilinguisme: je suis trilingue et je pense que la connaissance d'une autre langue est un atout, une fenêtre ouverte sur le monde. Mon mari est un immigrant allophone. Il serait beaucoup plus facile pour lui de choisir l'anglais, qu'il parle beaucoup mieux que le français. Depuis son arrivée au Québec, il a fait des efforts considérables pour vivre en français, simplement par respect pour le peuple qui l'accueille. Je voudrais pouvoir en dire autant des anglophones.

Je me sens outragée lorsque j'entends les pleurs pathétiques de la communauté anglophone. J'ai vécu dans plusieurs pays et je n'ai jamais vu une minorité aussi choyée que les Anglais du Québec. Ne confondons pas deux notions fondamentales: les droits inaliénables (liberté d'expression incluse) et les droits linguistiques. Les droits de la personne ont trait aux valeurs éthiques qui prônent l'égalité de tous, majorité ou non: violence versus non-violence, l'amour versus haine, tolérance versus racisme, paix versus guerre, honnêteté versus corruption, altruisme versus égoïsme. Ceci relève du bien et du mal. Cependant, un droit linguistique est différent car une langue en

N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

soi n'a aucune valeur morale. Il n'y a pas de bonne ou mauvaise langue: les milliers de langues parlées se valent toutes. Par conséquent, le seul critère déterminant la prépondérance légale d'une langue est son poids démographique dans une entité géopolitique. La langue de communication collective doit être celle de la majorité (francophone ici). La chute sans précédent de notre taux de natalité et notre immigration anglicisée constituent une menace réelle pour l'avenir du français. Ceux qui minimisent la position précaire de notre langue en Amérique du Nord n'ont rien compris aux motivations profondes de la Loi 101.

Françoise ROY
géographe

■ Notre rêve est de voir un Québec où tous les francophones se tiendraient debout et exigeraient le respect absolu de leur langue et de leur culture, n'en déplaise aux partisans d'Alliance Québec et à ceux qui, assis entre deux chaises, ne savent plus qui ils sont.

Vive un Québec français!

Dimitri SAMPANIDIS
Madeleine Gabai SAMPANIDIS
Néo-Québécois d'origine grecque et tchèque-slovaque

« Qui ne dit mot consent »

Royal Orr en appelle aux Québécois francophones

La police nous a confirmé aujourd'hui que l'incendie qui a ravagé le bureau central d'Alliance Québec vendredi dernier était bel et bien d'origine criminelle. Un ou des individus ont pénétré par effraction dans les bureaux et ont aspergé un liquide inflammable avant de mettre le feu.

Ce que les gens ne savent pas c'est que depuis quelques temps, Alliance Québec recevait constamment des menaces dirigées contre l'organisation, mais aussi des menaces envers les individus qui y travaillent. Plusieurs bureaux d'Alliance Québec situés sur l'île de Montréal ont été victimes de vandalisme. Ces incidents ont été dûment documentés et rapportés à la police.

Ainsi des menaces de violence, et maintenant un incendie criminel, sont servis à des citoyens du Québec dont le seul tort est d'avoir défendu, pacifiquement et démocratiquement, les intérêts et les droits de leur communauté.

Nous nous adressons à nos concitoyens de langue française: Est-ce là le genre de société que vous voulez?

Voulez-vous d'une société où ceux qui défendent avec dignité et modération leur communauté et leurs principes se font traiter de Rhodéiens et de Contras par des politiciens et des journalistes influents?

Voulez-vous d'une société où alors que l'élite intellectuelle se tait, un nombre inquiétant de gens prennent pour modèles Paul Rose et Hans Marotte?

Voulez-vous d'une société où l'on fait sentir à ceux qui sont différents qu'ils devraient se faire discrets?

Voulez-vous d'une société où ceux qui osent exprimer leur désaccord sont victimes d'incendies criminels?

Vous ne pouvez pas rester silencieux. Vous ne pouvez pas vous contenter de dire: «Je suis contre le terrorisme; je crois qu'on peut résoudre les problèmes en utilisant des moyens démocratiques». Vous ne pouvez pas vous contenter de dire qu'en remettant sa décision à plus tard et en se disant soucieux de maintenir la paix sociale, M. Bourassa a encouragé cette violence. Vous ne pouvez pas vous contenter de dire «C'est M. Bourassa qui nous a mis dans cette situation en prenant une décision qui ne satisfait personne, c'est à lui de nous en sortir».

Vous ne pouvez pas garder le silence quand des éditorialistes, des chroniqueurs et des animateurs présentent comme extrémistes des porte-parole d'une organisation qui a, de façon pacifique et démocratique, exprimé le point de vue de la communauté qu'elle représente et qui a toujours reconnu la nécessité de protéger le français et la culture française.

Vous ne pouvez pas garder le silence devant le fait que les efforts d'Alliance Québec pour proposer une solution basée sur la Charte des droits et libertés de la personne



« Vous ne pouvez pas rester silencieux (à la suite de l'incendie des locaux d'Alliance Québec) », dit Royal Orr aux francophones.

du Québec sont décrits dans des annonces publicitaires, entre autres, comme le fait de «faire la guerre avec les mots de la paix». Vous ne pouvez pas garder le silence, parce que qui ne dit mot consent.

La plupart des gens, j'en suis sûr, condamneront l'incendie de vendredi dernier et le considéreront comme un incident isolé, le fait d'extrémistes dont ils voudront se dissocier. Il est important de re-

connaître que la rhétorique des dernières semaines, dans les médias, à l'Assemblée nationale, au Centre Paul-Sauvé et ailleurs, a contribué à créer une atmosphère susceptible d'amener quelqu'un à poser ce genre de geste odieux. L'atmosphère qui règne dans notre société est une responsabilité qui incombe à tout citoyen. Chacun de nous doit assumer cette responsabilité activement et non passivement.

Car, en définitive, qu'est-ce qu'une société démocratique? N'est-ce pas une société où la liberté d'expression existe sans la peur des bombes incendiaires? N'est-ce pas une société dans laquelle un citoyen sait qu'il peut défendre une opinion différente de celle de la majorité sans pour autant se sentir ostracisé? N'est-ce pas une société dans laquelle une Charte des droits et libertés s'applique également à tous les citoyens?

Il est temps que tous les Québécois de bonne volonté s'arrêtent un moment, pour se demander quel genre de société ils veulent vraiment — et comment ils veulent être perçus par le reste du monde — et s'associent avec d'autres Québécois soucieux d'équité, pour se parler sérieusement, franchement et avec respect.

À Alliance Québec nous sommes plus que jamais décidés à continuer de défendre notre communauté. Nous n'acceptons pas l'intimidation. Nous ne reviendrons pas sur nos engagements. Nous demeurerons fermement convaincus du caractère légitime de la participation de notre communauté dans la société Québécoise, et de la nécessité de défendre honnêtement et démocratiquement ses intérêts.

Nous continuons à croire que les Québécois francophones et anglophones peuvent vivre et travailler ensemble dans l'harmonie et la compréhension réciproque. Rien ne nous détournera de ce but.

Paul-Sauvé: une mise au point du MQF

Ce qui est arrivé à Alliance Québec n'est pas dans nos traditions. Le désagrément matériel ainsi subi par ce groupe est malheureux. Il ne doit pas se reproduire.

Dans toute cette affaire, et de tous les événements du dernier mois, le seul fait qui dérange vraiment Alliance Québec, c'est ce qu'ils ont vu, senti et compris du grand rassemblement de Paul-Sauvé. Cela les dérange parce que cela vient contredire l'idée qu'ils commencent à entretenir de nous et de notre volonté de lutter. C'est pourquoi, ils ont décidé de jeter le discrédit sur Paul-Sauvé. Et, justement, pourquoi ne le feraient-ils pas en tirant opportunément profit du malheureux incident que l'on sait?

Cette façon de faire d'Alliance Québec ne nous étonne pas. En revanche, ce qui nous atteint et nous

heurte dans cette affaire, c'est que, dans le discours qu'ils ont commencé à tenir sur Paul-Sauvé, ils ont trouvé des journalistes qui leur prêtent leur voix et, du coup, l'amplifient, comme en témoigne le malheureux éditorial de M. Alain Dubuc dans *La Presse* du 4 janvier.

Le Mouvement Québec Français, en sa qualité d'organisateur de ce rassemblement, et au nom de tous ceux et celles qui y ont pris la parole ainsi que des milliers et de milliers de Québécoises et de Québécois qui ont bien voulu répondre à son appel, tient à affirmer ce qui suit.

Paul-Sauvé a été un grand rassemblement, l'un des plus grands peut-être. Aussi bien par la qualité de ce qui s'y est dit et la valeur de ceux et celles qui l'ont dit que par la vérité qui s'y est exprimée: celle d'un peuple qui entend vivre pleinement et qui, pour y arriver, a

dénoncé cet autre mauvais coup porté à la Loi 101 et appelé notre gouvernement à prendre ses responsabilités.

Les personnes qui étaient dans la salle ce jour-là n'étaient pas de quelconques adolescents venus là par hasard. Les personnes qui ont pris la parole ce jour-là ne sont ni des nostalgiques pris d'émotions, ni des marginaux, ni des éléments douteux. Affirmer le contraire, c'est non seulement faire injure à la vérité, c'est aussi jeter la suspicion (avant que de le rayer de la carte?) sur tout un courant fondamental de notre histoire; c'est aussi tenir pour quantité négligeable des hommes et des femmes issus du Québec profond: marginaux, nos syndicalistes, nos enseignants, nos patriotes, nos écrivains, nos hommes politiques?

Guy BOUTHILLIER
Porte-parole
Mouvement Québec Français



Gérald LeBlanc

Les réfugiés à nos portes

« Êtes-vous prêt à envoyer quelqu'un à la mort sans l'entendre? »

Si vous n'avez pas envie de vous retrouver avec cette question accusatrice, il vaut mieux éviter de rencontrer, ces jours-ci, Rivka Augenfeld.

Cherchant à démêler le fouillis canadien de l'accueil aux réfugiés, qui refait la manchette à Montréal, j'ai passé cinq heures avec Mme Augenfeld, la présidente de la Table de concertation de Montréal pour les réfugiés.

Le problème avec elle ce n'est pas de la faire parler mais de l'arrêter dès que vous prononcez le mot réfugié. Il faut dire qu'elle a ça dans la peau, étant elle-même née dans un camp de personnes déplacées en Autriche, en 1946. Ses parents, comme de nombreux autres Juifs, se sont en effet retrouvés dans ces camps après la guerre 39-45.

Arrivée à Montréal à l'âge de deux ans, Mme Augenfeld travaille depuis 14 ans au Service d'assistance aux immigrants Juifs. C'est à ce titre qu'elle siège à la Table de concertation, mise sur pied au moment de l'arrivée des Vietnamiens (réfugiés de la mer ou «boat people») en 1979. On y retrouve maintenant une quarantaine d'organismes religieux et communautaires.

Mme Augenfeld en a gros sur le cœur face à l'appareil canadien de l'immigration.

« On leur avait dit en 1975, lors de l'adoption de la nouvelle loi (C24) que le droit d'être entendu, que le droit à une audition constituait un minimum. Ils n'ont pas écouté et la Cour Suprême nous a donné raison en 1985.

« Ils n'ont jamais digéré ce jugement et c'est leur obstruction systématique qui a provoqué le fouillis actuel. De quatre à cinq ans de délai, voilà qu'ils passent maintenant à l'autre extrême, en exigeant qu'un premier règlement survienne en 72 heures. Nous avons toujours dit qu'il fallait raccourcir les délais, sans mettre en danger la vie des réfugiés.

« Encore une fois, ils ont refusé le droit fondamental à être entendu et seront probablement encore une fois désavoués par les tribunaux.

« Êtes-vous prêt à envoyer quelqu'un à la mort sans l'entendre? C'est la question qu'on ne peut éviter, si l'on veut continuer à prétendre que le Canada respecte les droits de la personne humaine. »

Le Conseil canadien des Églises vient effectivement de porter sa cause devant la Cour fédérale, en alléguant que la nouvelle loi ne respecte pas les droits fondamentaux des réfugiés et criminalise les gestes humanitaires faits par les Canadiens pour les aider.

Une grande partie du malaise actuel vient en effet du fossé qui s'est creusé entre le ministère canadien de l'Immigration et les organismes qui se consacrent aux réfugiés. Sans ces organismes, qui sont de précieux parrains pour les nouveaux arrivants, le gouvernement risque en effet de manquer de souffle.

Mais il y a plus. Derrière les guerres de procédures, qui font la joie de maints avocats, se dessine en effet un problème politique de fond, un problème de société.

Tout en protégeant jalousement son image internationale de terre d'accueil, le Canada ne veut pas devenir un pays de premier asile. Le Canada veut garder le droit de choisir ses réfugiés.

C'est là que réside la vraie opposition entre deux visions, l'une politique et l'autre morale, de l'ouverture aux immigrants. Le problème des vrais et faux réfugiés n'est en fait qu'une diversion, car il est relativement facile de déterminer, dans un délai raisonnable de quelques mois, si quelqu'un risque la persécution on non dans son pays d'origine, souligne à juste titre Mme Augenfeld.

Le fait que les réfugiés nous arrivent d'Iran, du Sri Lanka, du Bangla Desh, de Somalie... n'est pas étranger à la réticence des Canadiens devant ces nouveaux arrivants de culture et d'allure différentes.

(Au Québec, où nous n'arrivons pas à intégrer les immigrants à la majorité francophone, l'arrivée massive de réfugiés (souvent anglophones) nous enlève, en outre, la possibilité de tenir compte de la langue dans la sélection des immigrants.)

Il appartient aux élus, et non aux églises ou organismes communautaires, de déterminer la politique du pays, de jauger la capacité d'accueil de la société.

« Que les politiciens fassent les lois et que les fonctionnaires les fassent appliquer », comme aurait dit Caouette. Le problème avec cette belle simplicité c'est qu'elle oublie un acteur essentiel: les groupes religieux et communautaires, dont le dévouement assure l'intégration des réfugiés. Ce sont eux qui ont fait un succès de l'opération des «réfugiés de la mer», dont le Canada aime se vanter sur la scène internationale.

Il ne sera pas facile de sortir l'immigration canadienne de l'incroyable fouillis dans lequel elle s'est enlisée, sans un minimum de réconciliation avec ces forces vives de la société.

Il ne faut pas oublier cette toile de fond dans le débat sur les réfugiés, qui s'annonce long et pénible.

Gérald Godin répond à Conrad Black

Député de Mercier à l'Assemblée nationale, Gérald Godin répond ici aux propos que tenait la semaine dernière, sur la loi 178, M. Conrad Black, président et directeur général de Hollinger, propriétaire des journaux *Le Soleil* de Québec, *Le Droit* d'Ottawa et *Le Quotidien* de Chicoutimi.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre épitre au *Financial Post* sur la loi 178. Deux choses m'ont particulièrement frappé.

Tout d'abord, vous mettez en parallèle les droits collectifs et les droits individuels. Ce faisant, vous vous situez dans le droit fil de la pensée de Robert Bourassa, alors qu'il ne s'agit pas du tout de cela. Le droit dont il est question au Québec, depuis le début du siècle, c'est le droit de vivre ou de mourir. Vie ou mort de quoi? Vie ou mort du français.

En effet, très profondément enfoncée dans la psychologie des Québécois, il y a la crainte de disparaître comme peuple francophone en Amérique du Nord. Les exemples ne manquent pas de communautés qui ont été françaises et qui sont aujourd'hui anglaises. Woonsocket au Rhode Island a été et n'est plus une communauté française. La ville de Lowell au Massachusetts a été et n'est plus une communauté française. Gardez à l'esprit que les personnes de là-bas sont issues du Québec et qu'elles y comptent encore de la famille qui a vu, d'année en année, la lente mais irrémédiable disparition du français comme langue utile et vivante dans ces communautés.

Au Canada même, pays officiellement bilingue et voué à la défense du français, on ne compte plus les communautés françaises qui ont basculé dans les limbes de l'assimilation. La ville de Saint-Boniface, voisine de Winnipeg où l'on conserve pieusement le cercueil à demi calciné de Louis Riel, a été et n'est plus une communauté française. Même chose à Gravelbourg, Salaberry, Laterrière, et j'en passe.



Gérald Godin



Conrad Black

Pouvez-vous comprendre ces choses, Mister Black? Et vous tous, gentes dames et gentils damoiseaux d'Alliance Québec? Les communautés françaises d'Amérique sont toutes disparues. Et c'étaient nos cousins et nos cousines qui étaient les victimes. Il n'en reste qu'une, c'est le Québec. Et les Québécois ne veulent pas tomber dans les limbes de l'assimilation. Après tout, le français, c'est notre principale richesse naturelle. Avec le français, nous pouvons dire à l'univers ce que nous sommes.

Dans son introduction à son ouvrage *The Modern Arabic Literary Language*, le linguiste William R. Polk tient des propos qui s'adressent à tous les Anglais du Canada: «C'est facile pour les parlant anglais, rassurés dans l'impérialisme de leur langue, qui a conquis et établi des vocabulaires entiers de l'allemand, du français, du latin et de l'arabe, de mépriser ce qui leur semble des tentatives puériles ou pédantes de ceux qui défendent leur langue en s'opposant à nous».

Au Canada, le recensement le

plus récent montre que sur une période de dix ans, 3 650 000 francophones ont été avalés par l'anglais, langue omniprésente à cause de l'océan américain qui nous encercle. Nous parlons ici de mille personnes par jour et tout cela alors que le grand projet national de Pierre Trudeau d'un Canada bilingue était à son zénith. Au Québec même, au cours de la même période et sous l'empire de la Loi 101, les chiffres montrent que l'attraction de l'anglais et de l'Amérique est si forte que deux nouveaux venus sur trois ont été avalés par l'anglais, tandis qu'un seul optait pour le français.

Nous, francophones d'Amérique, nous les parlant français du Québec, sommes en pleine érosion et nous voulons prendre tous les moyens pour mettre un frein à l'érosion, que cela vous plaise ou non, Mister Black. Des Québécois anglophones acceptent que ce soit le prix à payer pour préserver le Québec français. Quand ceux-là nous disent qu'ils tiennent au caractère français du Québec, nous les croyons. Mais il y en a d'autres,

comme vous, qui jettent les hauts cris, qui parlent de Loi du cadenas, citant même Munich et l'Holocauste, faisant ainsi injure aux Juifs d'Europe qui ont connu les camps et la monstruosité d'un certain Adolf Hitler.

L'autre aspect de votre épitre au *Financial Post* qui me laisse songeur, c'est lorsque vous dites en termes crus: «Le Québec extérieurement unilingue acceptera de recevoir chaque année des milliards de dollars en paiements de transfert.» En d'autres termes, le Québec est la femme entretenue qui aurait tout intérêt à la boucler.

Ouvrez bien vos deux oreilles, mon cher Conrad Black. Ces paiements de transfert proviennent des taxes que le fédéral perçoit au Québec. Sur chacune de leur paie durement gagnée, les Québécois versent une part importante à Ottawa. Au total, c'est quelque chose comme trente milliards de dollars au moins chaque année. Or, à vous lire, on a l'impression qu'il s'agit là d'un pur effet de la bonté des Anglais envers des Québécois bien peu reconnaissants. Sur chacune de mes paies, je contribue à défrayer les bureaux de postes canadiens, de Victoria à Saint-Jean, Terre-Neuve, le déficit sempiternel de Via Rail, le transport du blé de l'Ouest vers les éleveurs portuaires de l'Ontario et de la côte du Pacifique.

En termes de comptabilité nationale, le Québec fait partie des actifs du Canada et ses contributions au Trésor fédéral doivent être considérées comme des entrées de fonds plutôt que des pertes.

Pour une meilleure compréhension de ces vérités élémentaires, permettez-moi de vous renvoyer au classique de Maurice Duverger sur les finances publiques, paru aux Presses Universitaires de France. À défaut de quoi, votre ignorance de certaines de ces données élémentaires expliquerait peut-être votre performance assez quelconque à la tête de l'entreprise Massey-Ferguson, que vous avez dû mettre en liquidation, il y a quelques années.

À bon entendeur...

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. — Port de retour garanti»

RENSEIGNEMENTS	285-7272	ANNONCES CLASSEES
ABONNEMENT	285-6911	Commandes ou corrections
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 17h.		285-7111
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES
PROMOTION	285-7100	Ottawa, Télé-Press
COMPTABILITE	285-6892	National, Télé-Press
Grandes annonces	285-6900	Vacances, Voyages
Annonces classées	285-6902	Carrières et professions
		285-7306
		285-7202
		285-7265
		285-7320

L'ONF: un déficit théorique

MARIE TISON
de la Presse Canadienne
OTTAWA

La situation financière de l'Office national du film n'est pas aussi dramatique que le laisse penser son dernier rapport annuel.

C'est ce qu'a soutenu hier la directrice des communications de l'ONF, Mireille Kermoyan, au cours d'une entrevue téléphonique.

Mme Kermoyan a reconnu que l'ONF avait dépassé de plus de \$800 000 les crédits alloués par le gouvernement au cours de l'année financière 1987-88, mais elle a soutenu que l'office n'avait pas accumulé un déficit de \$7,8 millions.

Le rapport annuel 1987-88 fait bien état d'un déficit accumulé de \$7,8 millions, mais il s'agit d'un terme de comptabilité qui comprend surtout des dépenses auxquelles devrait faire face l'ONF s'il devait fermer boutique du jour au lendemain, a expliqué Mme Kermoyan.

Le déficit accumulé comprend notamment des prestations de cessation d'emploi et des paies de vacances qui n'ont pas été prévues au budget principal, la possibilité de voir l'office fermer ses portes ou les 700 employés démissionner en bloc étant plutôt faibles.

«Il s'agit d'un déficit théorique», a-t-elle soutenu.

Ce déficit accumulé, propres aux ministères et aux agences gouvernementales, fluctue d'année en année en fonction du nombre d'employés, a déclaré Mme Kermoyan.

Le déficit de \$800 000

Le dépassement de \$800 000 a cependant fait bondir le déficit accumulé en 1987-88, a admis la directrice des communications. En 1986-87, il se situait à \$6,5 millions.

Elle a fait valoir que la somme de \$800 000 ne représentait qu'un dixième de un pour cent du budget global de l'ONF, tout en reconnaissant que ce dépassement allait à l'encontre de la Loi sur l'administration financière.

Il s'agit d'une somme que l'ONF a dépensée pour préparer des requêtes qu'il a présentées au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) afin d'obtenir des licences d'exploitation de canaux spécialisés de télévision.

Cette somme n'était pas prévue au budget, mais l'ONF a jugé qu'il était important de faire des recherches poussées sur ce qui pouvait être un service public de télévision, a expliqué Mme Kermoyan. «Nous avons pris un risque culturel», a-t-elle déclaré. Le CRTC a rejeté ces requêtes.

La directrice des communications a soutenu qu'en cours d'année financière, il était difficile d'annuler des projets déjà approuvés pour tenter de récupérer cette somme de \$800 000.

La disparité anglais-français

Par ailleurs, Mme Kermoyan a soutenu que la disparité entre les revenus provenant des productions de langue anglaise et ceux provenant des productions de langue française était due à la petite taille du marché francophone et à une baisse de popularité des productions françaises.

Entre 1986-87 et 1987-88, les recettes des films et vidéos de langue anglaise ont pratiquement doublé, atteignant près de \$38 millions, alors que les recettes provenant des productions en français ont baissé de près de 50 pour cent, pour se situer à \$137 000.

Le Déclin de l'empire...

Mme Kermoyan a rappelé que l'année 1986-87 était celle du *Déclin de l'empire américain*, et qu'aucune production de 1987-88 n'avait eu une telle popularité.

Elle a ajouté que le marché de la vidéo de langue française était plus difficile à percer que le marché anglophone.

Il existe également une disparité entre les secteurs anglophone et francophone en ce qui concerne la mise en marché des films et vidéos. Si les sommes consacrées à la mise en marché de productions de langue anglaise ont augmenté, elles ont diminué en ce qui concerne les productions françaises.

La directrice des communications a expliqué que l'ONF avait restructuré sa section de mise en marché des productions de langue française au cours de l'année 1987-88, entraînant un fléchissement momentané.

Télévision

Deux téléromans pour Lise et Sylvie Payette...



RAYMOND BERNATCHEZ

Si tout se déroule comme prévu, Lise Payette et sa fille Sylvie signeront deux téléromans l'automne prochain, l'un à Radio-Canada et l'autre à Télé-Métropole.

Le projet de téléroman à Radio-Canada est déjà connu. On retrou-

verait dans un même univers des personnages de *La bonne aventure* et *Des dames de coeur*.

Mais celui de Télé-Métropole l'est beaucoup moins.

Michel Chamberland, responsable de la programmation à Télé-Métropole a confirmé hier après-midi que le producteur de *Flash Varicelle*, Jean Fournier, avait proposé à T.-M. de mettre en ondes à l'automne un téléroman répondant aux préoccupations d'un public adolescent écrit par Lise et Sylvie Payette.

La direction des programmes, après

avoir lu les trois premiers épisodes a réagi favorablement. Le dossier a été déposé à Téléfilm Canada et si l'organisme consent à participer financièrement à l'entreprise le projet se concrétisera.

Donc une continuité hebdomadaire pour les adolescents. Le titre n'est pas encore déterminé mais pourrait ressembler davantage à *Chambre en ville* qu'aux *Enfants de coeur*.

Les auteurs travaillent encore au développement du scénario et des modifications substantielles pourraient y être apportées dans les prochaines semaines. La

trame de fond est la suivante: réunir dans un même lieu des adolescents de diverses régions du Québec et d'origines ethniques différentes. Les jeunes d'aujourd'hui doivent faire face à des problèmes très spécifiques alors comment ceux-là réagiront-ils?

Rien à voir avec *Chop Suey*. Ce sera une dramatique qui nécessitera une plus grande participation de Sylvie Payette à l'écriture puisqu'elle est plus proche de cette génération. Une dramatique qui serait télédiffusée un soir de semaine à une heure de grande écoute.

T.-M. chambarde sa grille horaire

■ Télé-Métropole a décidé d'effectuer un véritable chambardement de sa grille horaire en janvier.

Une analyse des sondages BBM d'automne a démontré que T.-M. était particulièrement vulnérable les dimanches soirs. La direction des programmes a donc adopté une série de mesures pour tenter de corriger la situation.

Dorénavant, T.-M. misera sur le cinéma à 19 h 30 pour lutter contre *L'Autobus de Showbusiness*. Le magazine *7 jours* de Pierre Nadeau quittera le créneau de 20 h pour se retrouver à 22 h. Entre les deux, lorsque la durée du film le permettra, T.-M. programmera *Musicart*, auparavant diffusée le samedi soir.

Les magazines économiques *Mon argent* et *Entrepreneurs Inc.*, qui étaient diffusés en après-midi le dimanche sont démenagés en matinée. Dans le créneau de 17 h à 18 h, devenu disponible, nous retrouverons dorénavant des émissions pour la jeunesse, soit *Alf* (qui devait forcément faire place à *Rock et belles oreilles* les vendredis) et des éléments des *Mini-Stars de Nathalie*. Les téléspectateurs devront également s'habituer à retrouver *Un homme au foyer* à 19 h 30 les vendredis et non plus les dimanches en début de soirée.

Télé-Métropole n'a malheureusement pas communiqué ces modifications dans les délais requis aux médias qui publient des guides horaires. Vous devrez donc vous attendre à ce que la programmation de cette chaîne ne corresponde pas les vendredis samedis et dimanches à ce qui est écrit dans votre guide horaire. Et ces changements ne s'effectueront pas simultanément dans les prochains jours.



Jeux de société: de gauche à droite, Denis Roy, Hélène Mercier, Louison Danis, Angèle Coutu, Benoit Girard, Robert Toupin, Isabelle Miquelon, Elise Guilbault.

Jeux de société: un téléroman qui promet

■ Radio-Canada a invité les journalistes hier au lancement de son nouveau téléroman, *Jeux de société*, qui sera à l'horaire les mercredis à 20 h 30 à partir du 11 janvier.

Nous avons vu les deux premiers épisodes de cette continuité. *Jeux de société* se classe très probablement en bonne position dans les cotes d'écoute. C'est un téléroman «actuel», fort bien écrit, avec des personnages qui ressemblent à s'y méprendre à ceux que nous pouvons rencontrer dans les bureaux de toutes les entreprises, commerciales ou gouvernementales.

Jeux de société met en scène des hommes et des femmes qui travaillent quotidiennement dans une société para-gouvernementale, la *Société Nationale du Tourisme*. Ils

bougent de la paperasse, vivent leurs petites luttes de pouvoir et doivent naviguer pour garder leur emploi tout en assumant le reste, les petits bonheurs et les petits et grands malheurs d'après les heures de boulot.

Les auteurs sont des inconnus. Anne Boyer et Michel D'Astous connaissent toutefois bien le sujet puisqu'ils se sont rencontrés dans un bureau et qu'ils ont vécu plusieurs années avant d'entreprendre la rédaction de ce téléroman. Heureuse décision puisqu'ils sont manifestement doués pour ce genre d'exercice.

Ils ont également collaboré avec le réalisateur André Tousignant (*Le parc des braves*) au choix des comédiens. Ils ont effectué de bons choix et réunis une bonne distribution. Un heureux mélange de comédiens connus

tels Benoit Girard, Angèle Coutu, Robert Toupin, Murielle Dutil, et d'autres qui sont pratiquement inconnus du grand public mais fort appréciés des amateurs de théâtre. Parmi ceux-là: Louison Danis, Hélène Mercier, Denis Roy, Isabelle Miquelon, Marie Michaud.

Nous verrons donc d'ici au printemps, 20 épisodes de 30 minutes de *Jeux de société* et la continuité reviendra à l'antenne l'automne prochain pour une saison complète.

Avec *Lance et compte III*, *Le grand remous* et *Jeux de société*, la directrice des émissions dramatiques à Radio-Canada, Hélène Roberge, est parvenue à offrir aux téléspectateurs trois téléseries qui, au point de départ, ont toutes les qualités requises pour plaire au plus grand nombre.

Quatre Saisons obtient les droits de Wheel

■ Les trois grandes chaînes de télévision, Radio-Canada, Télé-Métropole et Télévision Quatre Saisons ont participé à une ronde de négociations pour obtenir les droits d'adaptation du quiz américain *Wheel Of Fortune* télédiffusé par NBC et ABC et c'est TQS qui a remporté le morceau.

Nous ignorons à quel prix mais il est sans doute fort élevé.

Wheel Of Fortune c'est le quiz qui a rendu célèbre son animateur Pat Sajak. Célèbre à un tel point qu'une chaîne américaine a décidé de miser sur lui pour tenter de déboulonner l'inébranlable *The Tonight Show* de Johnny Carson. Un quiz qui a également fait la fortune de Vanna White, la fille qui porte de belles grandes robes, qui ne

parle pas et qui fait bouger les lettres sur le tableau d'affichage.

Nous pourrions donc voir du lundi au vendredi, à une heure de grande écoute, à partir du mois de mai, la version québécoise de *Wheel Of Fortune* à Quatre Saisons.

L'émission ne s'appellera pas

La roue de fortune. Les droits sur ce titre ont été acquis déjà par Loto-Québec pour l'un de ses jeux intégrés dans l'émission *De bonne humeur*, les lundis à 16 h 30 à Télé-Métropole. Alors on devra trouver autre chose.

Pour le reste, ce sera du pareil au même. Avec un Pat Sajak et une Vanna White «made in

Quebec» bien sûr. Et à Quatre Saisons on nous a affirmé hier que les prix offerts aux concurrents seront particulièrement alléchants: des autos, des meubles, des voyages, de l'argent etc. Espérons-le. Il ne faudrait tout de même pas que *The Wheel Of Fortune*, dans un contexte de libre échange, soit rebaptisée *Revers de fortune*.

Vidéo: départ fulgurant pour 89, Springsteen contre Jackson



Bruce Springsteen

BERTRAND HOULE
de la Presse Canadienne

Vidéophiles, à vos magnétoscopes. L'année 1989 démarre sur les chapeaux de roues dans le domaine de la vidéo avec deux parutions fort attendues, signées *Bruce Springsteen* et *Michael Jackson*.

Springsteen, longtemps réfractaire à ce médium, sort son tout premier vidéo alors que Jackson en est à sa deuxième expérience.

The Making of Michael Jackson's Thriller a fait sensation à sa sortie et demeure le vidéo de musique le plus populaire de l'histoire avec des ventes dépassant 500 000 exemplaires.

The Slippery When Wet: The Videos of Bon Jovi est au deuxième rang des vendeurs, mais bien loin avec 190 000 exemplaires. *Def Leppard* occupe la troisième place avec 170 000 ventes de son *History*.

The \$19,98 Home Vid Cliff Em All de Metallica et *Motley Crüe: Uncensored* suivent ensuite avec des ventes d'environ 130 000 exemplaires.

DIX-HUIT SUCCÈS DU BOSS

■ Le *Bruce Springsteen Video Anthology 1978-88* est une compilation de 18 grands succès du Boss, regroupant tant des extraits de spectacles que les vidéos de promotion qui ont servi à mousser la vente de ses disques.

Le vidéo comprend quelques perles: un enregistrement en spectacle de *Rosalita* datant de 1978 (et pour la première fois disponible en stéréo) et une version acoustique de *Born to Run* filmée en 1988 à Los Angeles.

Deux autres vidéos tirées de sa tournée de 1988 sont inédites en Amérique: *Tougher than the Rest* et *Spare Parts*.

Le film *No Nukes* sur le concert contre les armements nucléaires présenté à New York en 1980 fournit deux autres prestations sur scène: *The River* et *Thunder Road*.

La compilation reprend aussi les vidéos de promotion des grands succès de Springsteen depuis 1984:

Dancing in the Dark (mis en scène par le réputé Brian De Palma), *Born in the USA*, *I'm on Fire* et *Glory Days* (réalisés par John Sayles), *My Home-town*, *War*, *Brilliant Disguise*, *Tunnel of Love* et *One Step up*.

Les fans de Springsteen y trouveront enfin le vidéo de *Atlantic City* (1982), de *Fire* (extrait d'un concert bénéfice à Los Angeles en 1986) et un *Born to Run* joué sur scène en 1987 avec le *E Street Band*.

Le célèbre groupe d'accompagnement de Springsteen se compose, dans ce vidéo, du saxophoniste *Clarence Clemons*, des guitaristes *Nils Lofgren* et *Steve Van Zandt*, du batteur *Max Weinberg*, des clavéristes *Roy Bittan* et *Danny Federici*, du bassiste *Garry Tallent* et de la choriste guitariste *Patti Scialfa*, l'actuelle compagne du Boss.

Les pistes sonores de toutes les chansons ont été retravaillées en numérique à partir des bandes maîtresses analogues par *Toby Scott*, l'ingénieur attiré de Springsteen.

Le *Bruce Springsteen Video Anthology 1978-88* sera disponible le 31 janvier. La cassette d'une durée de 100 minutes sera vendue entre \$25 et \$35 selon le détaillant.

MOONWALKER

■ Il y a des mois qu'on entend parler de ce fameux *Moonwalker*, un mega-projet à la *Michael Jackson* qui a coûté plusieurs millions de dollars.

Il ne s'agit pas de l'enregistrement d'un concert, d'une collection de clips ou de la mise en images d'un microfilm. Ce vidéo est un véritable pot-pourri de pièces musicales, documentaires et de fiction.

La cassette de 94 minutes comprend huit pièces dont la principale est *Smooth Criminal*, où Jackson joue un super-héros se transformant en robot puis en vaisseau spatial (sic) pour lutter contre les méchants trafiquants de drogues.

Sean Lennon, le fils de *John Lennon* et *Yoko Ono*, est l'un des acteurs de cette saynète. Il est dit qu'on retrouve dans cette seule partie du vidéo autant d'effets spéciaux que dans le film *Close Encounter of the Third Kind*.



Michael Jackson

Rock pour l'Arménie

Agence France-Presse
MOSCOU

■ Trois concerts de rock avec des vedettes internationales seront organisés les 11, 12 et 13 février à Moscou pour apporter une aide aux victimes du tremblement de terre en Arménie.

Rod Stewart, Europe, Guns and Roses et New Order ont déjà confirmé leur participation, d'autres vedettes pourraient se joindre à eux, a indiqué l'une des organisatrices ouest-allemande, Klara Landwehr, de la société Artas Film.

Les concerts, avec également des artistes soviétiques, pourraient être retransmis par satellite vers de nombreux pays. Un contrat a été signé par Artas Film avec l'organisme d'État soviétique Gosconcert.

MEXIQUE

ENTRE LE RIO GRANDE ET LA SIERRA MADRE
AVEC LUC GIARD

LES GRANDS EXPLORATEURS

SAISON 88-89

16 AU 28 JANVIER

BANQUE NATIONALE

THEATRE
ARLEQUIN
1004, Ste-Catherine est, 288-4261

Guichets ouverts dès midi
Commandes tél. avec carte de crédit 288-4261 de 11h à 18h
Comptoir TICKETRON

DIM. 13h30, 15h et 20h
LUN. MAR. MER. 20h
1^{re} SEMAINE
JEU. VEN. SAM. 19h
2^{de} SEMAINE
JEU. VEN. SAM. 19h 21h30

*Les nos de sièges ne peuvent être précisés lors de commandes tél.

À GAGNER

30 VOYAGES DANS LE SUD

Jusqu'au 3 février 1989
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER 1 DES 30 FORAITS VOYAGES POUR DEUX VERS UNE DESTINATION-SOLEIL

C'est facile de participer:
Tous les matins, entre 5h30 et 9h,
du lundi au vendredi,
soyez à l'écoute de CKOI-FM.
Christian Hamel vous révélera
le mot de passe du jour.

RÈGLEMENTS DISPONIBLES À CKOI-FM

ckoi 97.7
La Sonde Montréal

DISQUES COMPACTS

DISQUES COMPACTS

Vente du 5 au 30 janvier

10% à 25%

Semi-neuf

364, rue Sherbrooke est
(angle rue Saint-Denis)

Ouvert 7 jours

Acteurs(trices), chanteurs(euses), danseurs (euses), comiques, pianistes, violonistes et accordéonistes, bilingues, avec expérience en folklore québécois, sont demandés pour spectacles quotidiens. S.V.P. de nous faire parvenir votre curriculum vitae et une photo récente à:
La Presse, réf. 17464, C.P. 8041, Succ. A, Montréal H3C 3E3. Pour plus de renseignements composer 395-8183.

ClearLight

réflexions de
PINK FLOYD

CE SOIR - 22 H

6240, avenue du parc Int.: 270-7848
Billets au Club Soda et Ticketron

À l'affiche
«En Direct De l'Espace»

IMAX

Le cinéma plus vrai que vrai!

Reservations: ADMISSION 522-1245 Information: 496-IMAX

Au vieux-port de Montréal
angle St-Laurent et de la Commune

PRÉSENTATION SPÉCIALE

2 POUR 1

SAMEDI SOIR À 19 H 30

«EN COMPAGNIE DE VOTRE AMIE(E)... COUREZ VOIR "BEACHES"»

Une légende drôle et humaine. Un des films les plus touchants depuis 'TENDRES PASSIONS'. Il n'y aurait aucun risque à décerner un Oscar à Bette Midler. Voilà qui nous rappelle les qualités de Mme Midler comme chanteuse pop.

★★★★★⁵

- ① ABC RADIO NETWORK, Joanna Langfield
② LOS ANGELES DAILY NEWS, John H. Richardson
③ SNEAK PREVIEWS, Jeffrey Lyons
④ NEW YORK TIMES, Stephen Holden
⑤ CBS-TV, Los Angeles, Steve Kautsky

BETTE
MIDLERBARBARA
HERSHEY

ELLES SE SONT RENCONTRÉES SUR UNE PLACE IL Y A 30 ANS!

Version originale anglaise
Aucun laissez-passer

BEACHES

À l'affiche dès le 13 janvier en
v. française et v.o. anglaise

ELLES SONT DEVENUES AMIES POUR LA VIE

Merci à CJAD pour leur
présentation spéciale.Notre programme régulier:
BUSTER suivra à 21h50

FAMOUS PLAYERS

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS par Raymond Bernatchez

20:00 — Droit de parole
Ce soir Droit de parole aux sourds-muets. Avec la collaboration de l'interprète Hughette Caron-Allard, l'animatrice Claire Lamarche s'entretient avec des sourds-muets.

21:00 — Great Performances
Madame Butterfly avec Tomowa-Sintow et Peter Dvorsky qui sont accompagnés du Lyric Opera de Chicago, sous la direction de Hal Prince.

22:30 — Sacré soirée:
Spécial cinéma
Invités: Claude Lelouch, Jean-Paul Belmondo, Richard Anconina, Partenaire Particulier et Liza Minelli. Du côté variétés: Nicole Croisille, Vanessa Paradis et Gérard Blanc.

23:05 — Cinémotions
Le Tartuffe. Drame réalisé et interprété en 1984 par Gérard Depardieu avec François Périer et Elizabeth Depardieu.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
②	Montréal ce soir		Le Temps d'une paix	La Cour en direct	Les Grands Films: "La Galette du roi".				Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Méto / Sports	"Camila" (23h20)
③	The News		CBS News	Hollywood Squares	Beauty and the Beast		Dallas		Falcon Crest		The News	Night Court
⑤	News 5	NBC Nightly News	USA Today	Jeopardy!	Movie: "Oh God! You Devil" avec George Burns et Ted Wass.				Miami Vice		News 5	The Tonight Show
⑥	Newswatch		Empty Nest	The Golden Girls	Street Legal		Dallas		The National	The Journal (22h22)	Newswatch	Coney Hart
⑦	Le Monde	Charivari	ALF	● Un homme au foyer	Miami: Des roses et des larmes.		Le Club Sandwich: M. Roger D. Landry.		Ad Lib		Nouv. TVA / Fr. parler	Monde / Sports (23h35)
⑧	Le Monde	Charivari	ALF	● Un homme au foyer	Miami: Des roses et des larmes.		Le Club Sandwich: M. Roger D. Landry.		Ad Lib		Nouv. TVA / Fr. parler	Monde / Sports (23h35)
⑩	Newsline		Entertainment Tonight	My Secret Identity	Katts and Dog	Learning the Ropes	Movie: "Police Story: Gladiator School".				National News	Nightline
⑪	TV & News	World News Tonight	A Current Affair	Kate & Allie	Perfect Strangers	Full House	Mr. Belvedere	Just The Ten of Us	20/20		TV & Nightbeat	ABC News Nightline
⑫	En Estrie ce soir		Le Temps d'une paix	La Cour en direct	Les Grands Films: "La Galette du roi".				Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Méto / Sports	M. Longstreet (23h20)
⑬	Ici Montréal	Charivari	ALF	● Un homme au foyer	Miami: Des roses et des larmes.		Le Club Sandwich: M. Roger D. Landry.		Ad Lib		Nouv. TVA / Fr. parler	Ici Mtl / Sports (23h35)
⑭	Pulse		Entertainment Tonight	My Secret Identity	Katts and Dog	Learning the Ropes	Simon & Simon		Night Heat		National News	Pulse
⑮	En Mauricie ce soir	Vivre à trois	Le Temps d'une paix	La Cour en direct	Les Grands Films: "La Galette du roi".				Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Méto / Sports	M. Longstreet (23h20)
⑯	Passé-Partout	Les Misérables. Qui de neul M. Magoo?			Droit de parole: aux sourds-muets.			Le Retour de Sherlock Holmes	Parler pour parler: la drogue.			Loto-Québec/Cinéma: "Le Tartuffe".
⑰	Newscenter 22	World News Tonight	Wheel of Fortune	A Current Affair	Perfect Strangers	Full House	Mr. Belvedere	Just The Ten of Us	20/20		Newscenter 22	ABC News Nightline
⑱	Polka Dot Door	Elephant Show	Discovery: The Longest Row.		Moneyworth	Butterflies	Vista Presents		Under Capricorn (dern. de 4)		Moneyworth	● Talking Film
⑲	The MacNeil/Lehrer Newshour		Business Report	Vermont This Week	Week in Review	Wall Street Week	Great Performances: Madame Butterfly.					
⑳	Action réaction	Coup de foudre	Look 89	La Guerre des sexes		Elle écrit au meurtre!	Le Grand Journal	Surprise Party		Sports Plus		Frankenstein 2000
㉑	3-2-1 Contact	Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour		Week in Review	Wall Street Week	Hot Metal	Yes Minister	Dr. Who: Resurrection of the Daleks.			Newshour
㉒	Récréation	Chif. & lettres/Se ann.	Le Journal TF1	L'Info-5 (2e édition)	Montagne	D'importance capitale	Au théâtre ce soir: la Cruche.			Sacré Soirée: Spécial cinéma.		
㉓	Musique Vidéo		Le Décompte Coca-Cola		Combat des clips		Rock en bulle	Musique Vidéo	Vidéo-Danse			
㉔	Disorderies (17h)	Goodballs			Three O'Clock High		Can't Buy Me Love				Nightmare on Elm Street 3 (23h15)	
㉕	Découvrir		Les Envoyés				Harry & Henderson - Quand la rivière devient noire - Prédateur					

● Changement de dernière heure.

■ Un film documentaire de 18 minutes en projection continue sur l'artiste-peintre Alfred Pellon, décédé récemment, sera présenté le samedi 7 janvier, de 14 à 17 heures, à la bibliothèque Alain-Grandbois, au 4300, bou. Samson, à Chomedey. Bienvenue aux amateurs d'art. Renseignements: 662-4915.

■ L'Ensemble vocal Katimavik, qui dirige Mme Gaby Billette, est à la recherche de choristes (toutes voix), pour un airt experience musicale et du chant choral. L'Ensemble rendra particulièrement hommage à Mozart dans le choix de son répertoire d'hiver, en interprétant la Messe du Couronnement. Les auditions se tiendront les 10 et 17 janvier, à la paroisse St-André Apôtre, au 10530 de la rue Waverly, à Montréal. Les pratiques de chant auront lieu au même endroit, tous les mardis soirs, à 19 h 30. Renseignements: 739-7692 ou 376-1659.

■ Il y aura un concert de musique de chambre à la chapelle Loyola de l'Université Concordia, à 16 heures le dimanche 8 janvier, au 7141 ouest, rue Sherbrooke. L'orchestre jouera notamment des œuvres de Mozart et Haydn, y compris des transcriptions originales du 18e siècle des opéras de Mozart. Entrée libre. Renseignements: Philomène Prince, 848-4706.

■ En collaboration avec le Service d'animation culturelle de l'Université de Montréal, Les Productions de la Lune Verte présentent, du 10 au 22 janvier, M. Chopin sur les ondes, une adaptation scénique des pièces radiophoniques de Le dernier bal de Cécile, de Roger Vitrac et de Music Dusk, de Val Gielgus, mise en scène de Suzsza Kónösi. La pièce sera présentée à 20 heures au Centre d'essai, 66 étage du Centre communautaire, 2532 boul. Édouard-Montpetit (metro Édouard-Montpetit). Renseignements: 343-7682.

■ Le poète Irving Layton lira des extraits de ses œuvres sous les auspices conjoints des bibliothèques du Département d'anglais et de l'Université Concordia de Montréal, le mardi 10 janvier. Cette lecture de poésie est prévue pour 17 h 30.

■ L'Orchestre métropolitain présentera un concert commandité à 20 heures, le 13 janvier, à l'auditorium de la Polyvalente de Pierrefonds. L'orchestre, qui jouera des œuvres de Brahms, l'ouverture «Festival académique» de Le - Double concerto pour violon et violoncelle - et La Symphonie n°1, aura alors deux solistes: Angèle Dubeau au violon et Guy Fouquet au violoncelle. Ces concerts commandités sont sous les auspices de la ville de

Pierrefonds (activités culturelles) et du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal.

■ Du 11 janvier au 4 mars prochains, le Théâtre du Café de la Place offrira «Aurelie, ma sœur», une pièce de Marie Laberge, dans une mise en scène de l'auteur. Créée à Québec au théâtre du Trident en novembre dernier, cette pièce est considérée comme étant une œuvre intimiste de grande intensité dramatique. La dix-septième œuvre de Marie Laberge pour le théâtre est une pièce à deux personnages qui met en scène Denise Gagnon, à qui la pièce est dédiée, et Guylain Tremblay, dans le rôle de «La Chatte». Pour renseignements: Andrée McNamara Tait, 285-4275.

■ La Cinéma-thèque québécoise, 355 est, boul. de Maisonneuve, rendra hommage aux acteurs et actrices de cinéma en janvier. C'est Jeanne Moreau qui présentera sa «carte blanche», c'est-à-dire celle de ses films préférés, du 26 au 31 janvier, sans être cependant présente à Montréal. Le samedi 21 janvier, les fidèles de la cinémathèque pourront voir, ou revoir, Les Amants, La Nuit, Jules et Jim, Les Valseuses, Lumière et le Miraculé. Renseignements: 842-1816.

■ Le «super-cool» chanteur-pianiste John Gilbert, qui vient de terminer un engagement à l'hôtel La Citadelle, 410 ouest, rue Sherbrooke, viendra le mardi 17 janvier avec un nouveau programme, pour une période indéterminée. Gilbert, qui interprète à sa façon les succès européens de Michel Legrand et Noel Coward, a une formation classique mais ses préférences vont à la musique des années 1900 aux années 1950. Il a produit et fait les arrangements musicaux de Coward. Renseignements: Jessica Colson, 844-8851, ext. 707.

LES CONCERTS DU CONSERVATOIRE

Guitare: les élèves de la classe de Jean Vallières, Michel Beauchamp, Inger Woest, et Sylvain Magistry donneront une démonstration de leurs talents le mardi 10 janvier, à 20 heures, en la salle Gabriel-Cusson du Conservatoire de musique du Québec.

Musique de Chambre: Le lendemain, mercredi 11 janvier, au même endroit et à la même heure, ce sera au tour des élèves de Bernard Jean de se faire valoir.

Piano: le vendredi 13 janvier, toujours au même endroit et à la même heure, deux élèves de la classe de Madeleine Bélanger, Alexandra Delgado et Hannah Nguyen, seront alors au piano.

EXPOSITIONS

■ Il y aura demain, le samedi 7 janvier, à 14 heures, vernissage de l'exposition intitulée «On Britain's doorstep» de l'artiste irlandais Stephen Shortt au Centre de photographies actuelles Dazibao, 4060 boul. St-Laurent, espace 104. Cette exposition d'œuvres variées constitue un commentaire sur la situation politique en Irlande du nord.

■ La 6e édition d'Expo-Habitat du Montréal métropolitain, qui aura lieu au Palais des Congrès de Montréal (metro Place d'Armes) du 13 au 22 janvier inclusivement, regroupera de nouveau cette année tous les interlocuteurs qu'on désire rencontrer pour trouver réponse aux questions qui se posent quand on veut faire construire ou rénover sa maison. Renseignements: 875-7844 ou Danielle Papineau-Couture, 842-3851.

■ Du 12 janvier au 19 février, la Galerie d'Art Concordia, 1455 ouest, boul. de Maisonneuve, présentera des sculptures récentes de Robert Bowers et des textes choisis de Irving Layton. Renseignements: 848-4750, ou 848-3434.

■ Le public montréalais a jusqu'au 8 janvier pour visiter les deux expositions que présente le Musée d'art contemporain de Montréal, à la Cité du Havre. Pres de 15 000 personnes ont déjà vu British Now (sculptures et autres dessins) et The Art that Came Apart, de David Mach. Ouvert du mardi au dimanche, le Musée sera cependant fermé le jour de l'an. Renseignements: Claude Guérin, 873-4382.

■ L'artiste Doris Rousseau expose ses toiles à la bibliothèque Montarville-Boucher de la Bruerie, à Boucherville, jusqu'au 6 janvier. L'entrée est libre. Par ailleurs, du 5 janvier au 3 février, Rolande Rozon présente des sculptures et lithographies et Jac Lapointe des peintures à la Maison Louis-H. Lafontaine, au 314 rue Marie-Victorin. La Maison Louis-H. Lafontaine est ouverte du jeudi au dimanche, de 14h à 16 h 30 et de 19 à 21 heures. On peut aussi admirer une exposition continue à la Galerie 500 de l'Hôtel de Ville de Boucherville. Renseignements: Louise Legault, 655-3151.

■ Le Centre de design de l'Université du Québec à Montréal, 200 rue Sherbrooke ouest, offre du 12 janvier au 5 février la 67e édition du concours annuel de l'Art Directors Club de New York, qui rend hommage aux meilleures réalisations publicitaires nord-américaines en matière de direction artistique. Le vernissage de cette exposition, présentée à Montréal grâce à l'aide financière de la Fondation de

l'UQAM, aura lieu le mercredi 11 janvier, à 18 heures.

■ Le Corps dispersé, tel est le thème d'une exposition des œuvres d'Elizabeth Recurt et Elyse St-Amour à la galerie Eclair, du Conseil des artistes peintres du Québec, au 4060 boul. St-Laurent. Le vernissage aura lieu le lundi 9 janvier à 19 h 30 et l'exposition se poursuivra jusqu'au 26 janvier. Organisme subventionné par le ministère des Affaires culturelles du Québec, la galerie Eclair sera ouverte les après-midis du mercredi au samedi inclusivement (ou sur rendez-vous). Renseignements: Francine Bienville, 842-0243.

■ L'exposition d'œuvres récentes de l'artiste-peintre Lucie Desrosiers se poursuit toujours, jusqu'au 8 janvier, à La Maison du Brasseur, 2901 boul. St-Joseph, à Lachine. La galerie est ouverte tous les jours, de 10 à 21 heures. Renseignements: 634-3471.

■ Deux membres de l'Association des artistes de Dorval, Frances Barsalou et Eva Lauber, présentent leurs tableaux (huiles et aquarelles) à la Bibliothèque municipale de Dorval, 1401 chemin Bord du lac, jusqu'au 10 janvier. La bibliothèque est ouverte du mardi au jeudi, de 10 à 21 heures; le vendredi et le samedi, de 10 à 17 heures et le dimanche, de 12 à 17 heures. Pour plus de renseignements, composez le 633-4170.

■ L'exposition de photographie en trois panneaux Le passé composé (Lartigue, panorama des années vingt; Ansel Adams et la nature; et Cecil Beaton) se poursuit jusqu'au dimanche 15 janvier au Musée des Beaux-Arts de Montréal, simultanément avec l'exposition Marc Chagall, Les Dimanches Esso-Chagall et, jusqu'au 22 janvier, la mini-exposition Alfred Pellan.

■ Il y aura le samedi 14 janvier, à 14 heures, vernissage des œuvres de Lee Dickson à Optica, centre au service de l'art contemporain à Montréal. D'après un commentaire, les œuvres «Mattered World» et «Measuring device» reflètent une organisation et une perception qui nous sont propres, un système d'ordre. L'exposition se poursuivra jusqu'au 5 février.

■ Huiles et pastels d'Eva Prager seront en vedette à l'exposition que présente la Galerie des 5 continents, 225 avenue Greene, du 17 janvier au 4 février. Par ailleurs, l'exposition «Heritage africain» est prolongée jusqu'au 14 janvier au même endroit. La Galerie est ouverte du mardi au samedi, de 11 à 17 heures. Renseignements: Elisabeth Lang, 931-3174.

■ En collaboration avec la ville de Montréal et la Communauté urbaine de Montréal, les artistes peintres Thérèse Desrochers et Nicole Beaudoin vous invitent au vernissage de leur exposition le dimanche 8 janvier, de 14 à 17 heures, à la Maison du Meunier, 10,897 rue du Pont, à l'est de Papineau et au nord du boul. Gouin. L'exposition se poursuivra jusqu'au 29 janvier. Heures d'ouverture: de 12 à 16 heures les mercredis, jeudis et vendredis; de 12 à 17 heures le samedi et le dimanche. Renseignements: 872-5913.

■ C'est le mardi 10 janvier, à 19 heures, qu'aura lieu le vernissage de l'exposition «L'homme et la ville», du sculpteur Michel Boisvert, au Centre des arts contemporains du Québec à Montréal, 4247 rue St-Dominique (coin Rachel). Cette exposition se poursuivra du 9 janvier jusqu'au 10 février. Renseignements: 842-4300.

CONFÉRENCES

■ La «Prévention du crime dans la communauté» sera le sujet du premier forum public de la nouvelle année, le lundi 9 janvier, à 20 heures, sous le patronage du Conseil communautaire de MDG (6525 rue Somerset, suite 1), en collaboration avec l'opération Tandem. Les membres d'opération Tandem parleront de leurs efforts pour diminuer le taux de criminalité à travers des programmes comme «La surveillance des quartiers» et «La sécurité des aînés». Ils parleront aussi de leur travail avec les jeunes. Renseignements: 84-1471.

■ M. Joe Matthews sera le conférencier de Monvies Ahumtic Inc. le mercredi 11 janvier, à 20 heures, au 1161 est, Henri-Bourassa, local permanent du groupe affilié à la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec. M. Matthews parlera de la façon de consulter un répondant. Renseignements: 388-9664.

■ Le Centre culturel de l'Ordre de la Rose-Croix (A.M.O.R.C.) de Montréal présentera une conférence de M. Placide Gaboury le samedi 14 janvier, à 20 heures, à la salle St-Sulpice de la Bibliothèque Nationale du Québec (1700 rue St-Denis) à Montréal. M. Gaboury a choisi comme sujet: «Réincarnation et Karma». Frais d'entrée de \$8. Porte ouverte à 19 h 30. Renseignements: 495-3074.

■ M. Gilles Turgeon, auteur de «Ressais ses investissements» et «Le Reer et les options de revenus de retraite», sera le conférencier invité de la Bibliothèque municipale de la ville de Terrebonne (855 Ile des Moulins) le mercredi 18 janvier, à 19 heures. M. Turgeon par-

lera cette fois de «L'argent et vous». Entrée libre mais inscription obligatoire. Renseignements: 471-4042.

■ Le Point de rencontre des communautés culturelles de Montréal, 2005 rue Victor-Dore, suite 218, vous convie à une causerie sur le vaudou et la culture haïtienne le mardi 17 janvier, à 19 heures. Renseignements: Liliane, 335-5340.

REUNIONS ET RENCONTRES

■ La Société d'horticulture et d'écologie de Laval offre de nouvelles causeries au grand public, pour répondre à une demande populaire de la population située principalement à l'ouest de la ville de Laval. La prochaine causerie sera donnée le mardi 10 janvier, à 19 h 30, au Centre communautaire St-Joseph, 1450 rue Pie X, angle boul. du Souvenir, à Chomedey. Le conférencier sera M. Denis Sauvée, de W.H. Perron, qui traitera des éricacées (azalées, rhododendrons et autres). Entrée gratuite pour les membres et de \$2 pour les non-membres. Il y aura aussi tirage de nombreux prix de présence. Renseignements complémentaires: 681-4824.

■ La Société d'horticulture et d'écologie de Repentigny (et des environs) tiendra sa prochaine réunion le mardi 11 octobre avec M. Laurent Brisson, qui parlera des possibilités d'utiliser des plantes sauvages pour agencier le jardin. La conférence de M. Brisson aura lieu à 8 heures, au 366 de la rue Marquis à Repentigny (tout près du boul. Larochelle). Il y aura exposition de quelques plantes et des prix de présence. Entrée gratuite pour les membres et de \$2 pour les non-membres. Renseignements: 581-5330.

■ Un club social sans but lucratif pour personnes âgées de 30 à 50 ans, la Banque d'amitié, organise de nouveau une fin de semaine de ski alpin, ski de fond et promenade en traineau à l'hôtel La Calette de Ste-Agathe des Monts, pour les 3, 4 et 5 février prochains. Renseignements et réservations: Claude Milot, 492-6038.

■ Le grand public est invité à venir rencontrer ou entendre trois poètes d'ici, Lisa Carducci, Roland Morisseau et Marcel Rivard, qui seront les invités de La Société des écrivains canadiens le mercredi 11 janvier, dans le cadre des soirées «A livre ouvert» cette association. L'événement aura lieu à 20 heures, au restaurant Chez Marleau, 323 est, rue Roy.

SUITE À LA PAGE 87

FAMOUS PLAYERS

Une comédie tordante... du plaisir sans fin.

— P. Travers, PEOPLE MAGAZINE

«Une comédie qui frappe dans le mille... une réunion dont vous ne souhaitez pas voir la fin... un film que vous adorerez.»

— P. Travers, PEOPLE MAGAZINE

FANTÔMES EN FÊTE

v.f. de: SCROOGED

Le PARISIEN
400 STE CATHERINE O. 896-2696
12:25-2:40-5:00-7:10-9:35

GREENFIELD PARK
519 BOUL. TACHÉREAU 874-8109
ven sam dim 3:15-7:25-9:30
lun à jeu 7:25-9:30

LAVAL
CENTRE L'AM. 688-7776
ven à lun 5:00-7:10-9:20
mar à jeu 7:10-9:20
COUCHE TARD ven 11:30

VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353-7880
ven sam dim 12:40-2:50
5:00-7:10-9:30
lun à jeu 7:10-9:30
COUCHE TARD sam 11:30

Cinéma REX
327 ST-GEORGES 430-2252
ven sam dim 5:20-7:20-9:20
lun à jeu 7:20-9:20

et aussi au REX:
«HEARTBREAK HOTEL»
v.f. et «COCKTAIL» v.f.

et en anglais aux YORK, LOEWS, FAIRVIEW et DORVAL

★ La Boutique Cinéma ★

FAMOUS PLAYERS

aux cinémas PALACE, DORVAL et VERSAILLES

«ATTACHEZ VOS CEINTURES ou vous risquez de tomber... de rire. Extravagant, dément!»
— J. Siegel, ABC-TV

«Je n'avais pas ri sans arrêt durant 88 minutes depuis que j'avais vu 'AIR PLANE'»
— T. Rivers, CFTR TORONTO

LOEWS
554 STE CATHERINE O. 881-1637
1:15-3:15-5:15-7:20-9:30
COUCHE TARD ven 11:30

LAVAL
CENTRE L'AM. 688-7776
ven à lun 1:00-3:05
5:05-7:15-9:25
mar à jeu 7:15-9:25
COUCHE TARD sam 11:25

CINÉMA V
5560 SHEPPARD AVE. E. 489-5559
ven sam dim 1:00-3:00
5:00-7:00-9:00
lun à jeu 7:00-9:00

CINÉMA DU PARC
3575 AVE DU PARC 844-9470
ven sam dim 1:00-3:00
5:00-7:00-9:00
lun à jeu 7:00-9:00

DORVAL
280 AVE DORVAL 631-9586
ven sam dim 1:20-3:20
5:20-7:20-9:20
lun à jeu 7:20-9:20

GREENFIELD PARK
519 BOUL. TACHÉREAU 874-8109
ven sam dim 1:10-3:10
5:10-7:10-9:10
lun à jeu 7:10-9:10

VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353-7880
ven sam dim 1:10-3:10
5:10-7:10-9:10
lun à jeu 7:10-9:10
COUCHE TARD sam 11:10

cinéma PINE
94 RUE MORIN 229-4545
Tous les soirs 8:20
sam 7:15-9:55

et aussi au PINE: «TWINS» et «WORKING GIRL»

«LE GAGNANT DU MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE.»

— New York Film Critics Circle

«Un des 10 meilleurs films de l'année 1988. Une interprétation superbe. William Hurt est un acteur consommé, au meilleur de sa forme. Kathleen Turner est éblouissante. Geena Davis est merveilleuse.»
— P. Travers, PEOPLE MAGAZINE

«Un des 10 meilleurs films de l'année 1988. Il est rare qu'un film américain puisse être, tout à la fois, intelligent, touchant et posséder toutes les qualités d'une œuvre d'art.»
— R. Reed, AT THE MOVIES

THE ACCIDENTAL TOURIST

version o. anglaise

WILLIAM HURT

KATHLEEN TURNER

GEENA DAVIS

WARNER BROS. PRESENTS
WILLIAM HURT · KATHLEEN TURNER · GEENA DAVIS · A LAWRENCE KASDAN FILM
THE ACCIDENTAL TOURIST MESSIAH JOHN WILLIAMS · MUSIC BY FRANK GALATI AND LAWRENCE KASDAN
BASED ON THE BOOK BY ANNE TYLER DIRECTED BY PHYLIS CARLILE AND JOHN MALKOVICH PRODUCED BY LAWRENCE KASDAN, CHARLES OKUN
AND MICHAEL GRILLO DIRECTED BY LAWRENCE KASDAN
SONOTRACK ALBUM ON WARNER BROS. RECORDS, CASSETTES AND CDS
COLOR BY PANAVISION
A WARNER COMMUNICATIONS COMPANY
©1988 Warner Bros. Inc. All Rights Reserved

Maintenant à l'affiche!

LOEWS
554 STE CATHERINE O. 881-1637
1:30-4:05-6:40-9:15
COUCHE TARD ven sam 11:40

DORVAL
550 AVE DORVAL 631-8586
ven sam dim 2:00-4:30-7:00-9:30
lun à jeu 7:00-9:30

LAVAL
CENTRE L'AM. 688-7776
ven à lun 1:30-4:05-6:40-9:15
mar à jeu 6:40-9:15
COUCHE TARD sam 11:40

GREENFIELD PARK
519 BOUL. TACHÉREAU 874-8109
ven sam dim 1:30-4:05-6:40-9:15
lun à jeu 7:00-9:30

EN NOMINATION POUR 4 GOLDEN GLOBE

MEILLEUR FILM (DRAME)
MEILLEUR ACTEUR (DRAME) Dustin Hoffman
MEILLEUR RÉALISATEUR Barry Levinson
MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL

«C'EST UN GRAND FILM PARMIS LES GRANDS... prenant, profond et puissant.»
— J. Siegel, KABC-TV

«Tom Cruise et Dustin Hoffman nous offrent une performance éblouissante, un véritable tour de force.»
— R. Reed, AT THE MOVIES

«La meilleure interprétation de toute la carrière de Cruise.»
— D. Ansen, NEWSWEEK

DUSTIN HOFFMAN

TOM CRUISE

A BARRY LEVINSON FILM
RAIN MAN

A GUBER-PETERS COMPANY PRODUCTION A BARRY LEVINSON FILM DUSTIN HOFFMAN · TOM CRUISE
RAIN MAN · VALERIA GOLINO · MUSIC BY PHILIP MILLER · PRODUCTION DESIGNER RANDY DOWD
DIRECTOR OF PHOTOGRAPHY JOHN SEALE, A.S.C. · EDITOR GERALD R. MOLEN
EXECUTIVE PRODUCERS PETER GUBER AND JON PETERS · COSTUME DESIGNER BARRY MOOREHEAD
PRODUCTION DESIGNER RANDY DOWD · DIRECTED BY BARRY LEVINSON

LE 1 AU BOX OFFICE AU CANADA

THX IMPERIAL
1430 BUREAU 388-7909
1:00-3:45-6:45-9:45

CINÉMA V
5560 SHEPPARD AVE. E. 489-5559
ven sam dim 1:00-3:45-6:45-9:45
lun à jeu 6:45-9:45

FAIRVIEW
CENTRE FAIRVIEW Place Des 687-8096
ven sam dim 3:00-7:00-9:45
lun à jeu 7:00-9:45

LAVAL
CENTRE L'AM. 688-7776
ven à lun 1:00-3:45-6:45-9:45
mar à jeu 6:45-9:45
COUCHE TARD sam 12:15

CINÉMA DU PARC
3575 AVE DU PARC 844-9470
ven sam dim 1:00-3:45-6:45-9:45
lun à jeu 6:45-9:45

VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353-7880
ven sam dim 1:00-3:45-6:45-9:45
lun à jeu 6:45-9:45
COUCHE TARD sam 12:15

MAISONS DE LA CULTURE

CHAPELLE HISTORIQUE
DU BON-PASTEUR

60 est, rue Sherbrooke (872-5338)

■ **Musique classique**: Le mercredi 11 janvier, à 20 h, enregistrement d'une émission de la série « Jeunes artistes » de Radio-Canada (CBF-FM): Genevieve Beaudry, violon, Céline Arcand, Violon, et Normand Babin, piano.

■ **Musique classique**: Le jeudi 12 janvier, à 20 h, les Solistes de l'OSM.

■ **Musique classique**: Le dimanche 15 janvier, à 15 h 30, dans la série « En concert », le jeune violoncelliste Léo Grinhaus, accompagné au piano par Bertha Rosenohl.

■ **Musique classique**: Le jeudi 19 janvier, à 20 h, « Les grands interprètes », Jody Karin Applebaum, soprano, et Marc-André Hamelin, piano.

■ **Cinéma**: Le vendredi 20 janvier, à 14 h et à 20 h, « Sonate d'automne », d'Ingmar Bergman.

■ **Musique classique**: Le dimanche 22 janvier, à 15 h 30, « En concert », le quintette à vent Pentaedre.

Quoi faire

SUITE DE LA PAGE B5

l'angle Droleit. Contribution suggérée de \$3. Renseignements: 381-2860 ou 582-3742.

■ **Café**: Café de solidarité internationale. présente ce soir vendredi 6 janvier, à 20 h 30, une Soirée argentine avec la chanteuse Sylvia Sabash et le flûtiste Alvaro Avaras. Demain, samedi 7 janvier, à la même heure, il y aura une soirée de danses et musiques peruvienne avec le groupe Juventud Peruana.

■ C'est aujourd'hui « Porte ouverte de yoga intégral » à l'Institut de yoga intégral, 5425 avenue du Parc, à Montréal. L'organisme profitera de l'occasion pour donner un cours gratuit de hatha yoga et des informations sur son programme d'hiver. Renseignements: 271-1633.

■ La prochaine réunion de la Société de violoncelles africains du Grand Montréal aura lieu le 10 janvier, à 19 h 30, en la salle de réunion de l'église Wesley United, 5964 av. Notre-Dame-de-Grâce, l'angle Royal. Les tables de vente d'accessoires et de plantes seront à la disposition des participants. Renseignements: 630-1689 ou 626-1109.

SUITE A LA PAGE A9

■ **Musique classique**: Le mardi 24 janvier, à midi, concert « Midi-musique ».

■ **Conférence**: Le mardi 24 janvier, à 20 h, Carol Bergeron parle de la critique musicale.

■ **Musique classique**: Le mercredi 25 janvier, à 20 h, enregistrement d'une émission de la série « Jeunes artistes » de Radio-Canada (CBF-FM): Jean-Luc Cholette, piano, Yegor Dyachkow, violoncelle, Esfir Dyachkow, piano.

■ **Musique classique**: Le jeudi 26 janvier, à 20 h, concert à déterminer.

■ **Musique classique**: Le dimanche 29 janvier, à 15 h 30, dans la série « En concert », David Steinberg, violon, et Dale Bartlett, piano.

■ **Côte-des-Neiges**
5290, ch. de la C.-des-Neiges (872-6889)

■ **Exposition**: Du jeudi 12 janvier jusqu'au dimanche 5 février, une exposition collective intitulée « Présence chbécoise au Québec », qui réunit des œuvres de quatre peintres, un sculpteur, un graveur, deux photographes et un artiste du cuivre.

■ **Exposition**: Jusqu'au dimanche 15 janvier, peintures de Madeleine Dubeau.

■ **Exposition**: Du mercredi 18 janvier jusqu'au dimanche 5 février, « Théâtre muet » réunit des œuvres du peintre S. Bigras.

■ **Conférence**: Le mardi 10 janvier, à 20 h, Antonio d'Alfonso, invité de la Société des écrivains.

■ **Cinéma**: le jeudi 12 janvier, à 20 h, trois courts métrages en français: « Il n'y a pas d'oubli », « Lucie », « Steel Blues ».

■ **Musique classique**: Le dimanche 15 janvier, à 14 h, Marc Durand, piano, Pierre Bournival, violon, dans un programme de Ravel, Chopin et Mozart.

■ **Danse**: Le mardi 17 janvier, à 20 h, spectacle de Margie Gillis, à la salle Brebeuf.

■ **Théâtre**: le jeudi 19 janvier, à 20 h, « Isabel Exiled into Israel », monologue théâtral (en anglais) par Manuele Diaz.

■ **Conférence**: Le samedi 21 janvier, à 14 h, un panel de conférenciers parle du Chili.

■ **Spectacle pour enfants**: Le dimanche 22 janvier, à 14 h, spectacle de marionnettes de Rodrigo Gonzalez, avec une musique de Nina Alonzo.

■ **Poesie**: Le mardi 24 janvier, à 20 h, un hommage poétique à Neruda (trilingue).

■ **Cinéma**: Le mercredi 25 janvier, à 20 h, « La terre promise », en version originale sous-titrée en français.

■ **Théâtre**: « La Barraca », en version française.

■ **Cinéma**: Le samedi 28 janvier, à 14 h, « La

terre promise », en version originale sous-titrée en français.

■ **Conférence**: Le mardi 31 janvier, à 20 h, conférence dans la série l'Architecture et les villes, en collaboration avec l'U. de M. Hayat Salam-Lieblich du Canadian Center for Architecture, à l'intitulé sa causerie « Tripoli, Lebanon: A New City 700 Years Old ».

■ **Musique classique**: Le mercredi 1er février, à 20 h, recital de violon par Marisol Medina.

■ **Conférence**: Le jeudi 2 février, à 20 h, Jaime Llamblas, sociologue, parle des immigrants.

■ **Folklore**: Le dimanche 5 février, à 14 h, spectacle de clôture du Mois du Chili. Musique et danses folkloriques du centre du Chili, par le groupe Hualpen.

■ **LA PETITE PATRIE**
6707, avenue de Lorimier (872-1730)
Patro Le Prevost, 7355, avenue Christophe-Colomb

■ **Exposition**: Jusqu'au vendredi 30 décembre, « Les Grands expositifs des Petits », œuvres réalisées par des enfants de six à douze ans inscrits aux clubs de vacances qui fréquenteront l'été dernier les ateliers d'arts plastiques.

■ **Exposition**: Du vendredi 13 janvier jusqu'au dimanche 5 février, costumes de l'Ensemble national de folklore Les Sortilèges, en collaboration avec le Centre de documentation Marius-Barbeau.

■ **Musique**: Le mercredi 11 janvier, à 20 h, le Trio Alain Payette, avec Alain Payette au piano, Marc Belanger à l'alto et au violon, et Donald Pistolesi au violoncelle, donne un programme de compositions d'Alain Payette.

■ **Musique**: Le jeudi 12 janvier, à 20 h, Eva chante Schubert et Mozart, un recital de lieder avec présentation en français des textes chantés.

■ **Spectacle pour enfants**: Le samedi 14 janvier, à 13 h 30, « Les animaux musiciens », conte musical, avec l'ensemble Claude Gervaise.

■ **Percussions**: Le samedi 14 janvier, à 20 h, l'ensemble de quatre percussionnistes Raper-cussion, Pierre Dube, Robert Lepine, Aldo Mazza et Chantal Simard propose des œuvres du répertoire classique et populaire, à l'auditorium du Patro Le Prevost.

■ **Musique Country**: Le mardi 17 janvier, à 20 h, le groupe Tison.

■ **Musique populaire**: Le vendredi 20 janvier, à 14 h, la belle musique d'autrefois, par Theo Buleau et son trio.

■ **Danse**: Le vendredi 20 janvier, à 20 h, Margie Gillis, seule en scène, à l'auditorium, du Patro Le Prevost.

■ **Cinéma pour enfants**: Le samedi 21 janvier,

à 13 h 30, « Fievel et le Nouveau Monde », de Steven Spielberg.

■ **Musique**: Le dimanche 22 janvier, à 14 h, concert du Trio Araberque, forme de Kerry Ann Kutz, soprano, Paul Harrison, guitare, et Diane Caplette, flûte.

■ **Musique**: Le mardi 24 janvier, à 20 h, la pianiste Marie-Andrée Ostiguy joue des œuvres légères et romantiques.

■ **Jazz**: Le mercredi 25 janvier, à 20 h, le trio forme de Sylvain Provost à la guitare, Normand Lachapelle à la basse, et Michel F. Demers à la batterie.

■ **Variétés**: Le vendredi 27 janvier, à 14 h, « Love and Magic ». Les musiciens-chanteurs Linda et Ritchie Pollock interprètent des chansons populaires en anglais et en français.

■ **Danse pour les enfants**: Le samedi 28 janvier, à 13 h 30, l'ensemble national de folklore Les Sortilèges danse pour les enfants.

■ **Variétés**: Le samedi 28 janvier, à 20 h, Mario Trudel chante ses chansons rock et romantiques.

■ **Folklore**: Le dimanche 29 janvier, à 15 h, l'ensemble national de folklore Les Sortilèges danse pour les adultes.

■ **MAISONNEUVE**
4120 est, rue Ontario (872-2200)
L'auditorium du cégep Maisonneuve est au 3800 est, rue Sherbrooke.
L'édifice du Marché Maisonneuve est au 4375 est, rue Ontario.

■ **Musique classique**: Le dimanche 7 janvier, à 15 h, « Concert intime » à l'auditorium du Jardin botanique.

■ **Musique classique**: Le jeudi 12 janvier, à 20 h, l'Orchestre Métropolitain, avec, comme soliste, la violoniste Angèle Dubeau, à l'auditorium du cégep Maisonneuve.

■ **Musique classique**: Le dimanche 15 janvier, à 15 h, musique de chambre et recital de piano, dans la série des concerts du Conservatoire, à l'auditorium du Jardin botanique.

■ **Variétés**: Le vendredi 20 janvier, à 21 h, spectacle de Jano Bergeron, à l'édifice du Marché Maisonneuve.

■ **Musique classique**: Le dimanche 22 janvier, à 15 h, musique de chambre, dans la série des concerts du Conservatoire, à l'auditorium du Jardin botanique.

■ **Conférence**: Le mercredi 25 janvier, à 19 h 30, il sera question de gemmologie, à la salle B 4420 du cégep Maisonneuve.

■ **Danse**: Le mercredi 25 janvier, à 20 h, spectacle de Margie Gillis, à l'auditorium du cégep Maisonneuve.

■ **Musique classique**: Le dimanche 29 janvier, à 15 h, musique de chambre et recital de pia-

no dans la série des concerts du Conservatoire, à l'auditorium du Jardin botanique.

■ **Cinéma**: Le mardi 31 janvier, à 19 h, « Roger Rabbit », à l'auditorium du cégep Maisonneuve.

■ **MARIE-UGUAY**
6052, boulevard Monk (872-2044)

■ **Exposition**: Du jeudi 12 janvier jusqu'au dimanche 5 février, photos-montages de Pierre-Paul Pariseau.

■ **Exposition**: Du jeudi 12 janvier jusqu'au dimanche 5 février, sculptures de Jean-Louis Emond.

■ **Musique contemporaine**: Le mardi 17 janvier, à 20 h, le trio Alain Payette.

■ **Cinéma pour enfants**: Le samedi 21 janvier, à 14 h, « Fievel et le Nouveau Monde », de Steven Spielberg.

■ **Musique**: Le dimanche 22 janvier, à 14 h, Eva chante Schubert et Mozart, un recital de lieder avec présentation en français des textes chantés.

■ **Conférence**: Le mardi 24 janvier, à 19 h 30, Claude Gagnon parle du primitivisme dans la danse actuelle de Lucie Gregoire.

■ **Danse**: Le mercredi 25 janvier, à 20 h, Lucie Gregoire donne son spectacle de danse actuelle.

■ **Variétés**: Le jeudi 26 janvier, à 20 h, spectacle de Jano Bergeron.

■ **Cinéma**: Le dimanche 29 janvier, à 14 h, « Mario ».

■ **Variétés**: Le mardi 31 janvier, à 20 h, spectacle de Mario Trudel.

■ **NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**
3755, rue Botrel (872-2157)

■ **Exposition**: Du mercredi 4 janvier au dimanche 15 janvier, exposition intitulée « Sur les ailes d'un ange », qui réunit des objets d'art religieux et de tradition populaire sur le thème de l'ange.

■ **Musique classique**: Le mardi 17 janvier, à 20 h, recital du guitariste Jean Vallières. Au programme des œuvres du répertoire français: Poulenc, Sauguet, Milhaud, etc.

■ **Musique**: Le mardi 17 janvier, à 20 h, Eva chante Schubert et Mozart, un recital de lieder avec présentation en français des textes chantés.

■ **Percussions**: Le dimanche 22 janvier, à 14 h, l'ensemble de quatre percussionnistes Raper-cussion, Pierre Dube, Robert Lepine, Aldo Mazza et Chantal Simard propose des œuvres du répertoire classique et populaire.

■ **Danse**: Le mercredi 25 janvier, à 20 h, spectacle intitulé « P.S.: Mas-tu vu te regarder ? », de Danse-Cité, chorégraphie inspirée

de souvenirs (d'une danse, d'un pays, d'un regard, de quelque l'un...).

■ **Chansons**: Le mardi 31 janvier, à 20 h, l'auteur-compositeur Richard Desjardins chante ses chansons.

■ **PLATEAU MONT-ROYAL**
465 est, avenue Mont-Royal (872-2266)

■ **Exposition**: Du mardi 3 janvier au dimanche 31 janvier, œuvres sur papier de Suzanne Dubuc, sur le thème de la chaise.

■ **Exposition**: Du mardi 17 janvier au mardi 31 janvier, photographies anciennes de l'hiver montréalais, dans le cadre de la Fête des neiges.

■ **Variétés**: Le mercredi 11 janvier, à 20 h, Alain Lamontagne, fin conteur, harmoniste et teneur de pieds donne son spectacle.

■ **Cinéma**: Le samedi 14 janvier, à 14 h, « Le jeune magicien », de la série des Contes pour tous.

■ **Musique**: Le dimanche 15 janvier, à 14 h, le quatuor de saxophones Danovitch joue des œuvres populaires de Bach à Paquito d'Rivera, en passant par le folklore québécois et Gershwin.

■ **Musique**: Le mardi 17 janvier, à 20 h, le groupe de chanteur à capella La Bande Magnefik donne des œuvres de son répertoire varié, original et même audacieux.

■ **Chansons**: Le jeudi 19 janvier, à 20 h, l'auteur-compositeur Mario Trudel chante ses chansons.

■ **Cinéma pour enfants**: Le samedi 21 janvier, à 14 h, « Les aventures de Jean Sans Terre », un fascinant dessin animé.

■ **Poesie**: Le dimanche 22 janvier, à 14 h, « Les plus beaux poèmes du monde », de Neruda, Naikowski, hai kai japonais, poésie classique chinoise, Tahar, Jelloun, etc.

■ **Chansons**: Le mercredi 25 janvier, à 20 h, Richard Desjardins, de sa voix nasillarde et écorchée, chante ses chansons empreintes de tragique et de comique.

■ **Danse**: Le jeudi 26 janvier, à 20 h, spectacle de danse contemporaine plein d'humour où les protagonistes sont des héros de bandes dessinées.

■ **NOTE**
Les heures d'ouverture des Maisons de la culture sont les suivantes: les mardi, mercredi et jeudi de 13 h à 21 h; les vendredi, samedi et dimanche de 13 h à 17 h.

L'entrée aux expositions est gratuite. Pour les manifestations autres que les expositions, on doit se procurer des laissez-passer gratuits au plus tôt sept jours avant la date de l'événement, à la Maison de la culture concernée.

FAMOUS PLAYERS

Ces horaires couvrent la période du 6 janvier au 12 janvier incl.

LA PASSERELLE

AIMER C'EST TOUJOURS PRENDRE LE RISQUE DE LA JALOUSIE, DE L'ÉCHEC ET DE LA HAINE.

PIERRE ARDITI MATHILDA MAY

CINÉMA de PARIS 1:30-2:15-5:20
896 STE CATHERINE O. 866-3639 7:15-9:20

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM PUBLICITAIRE

LIONS 88 CANNES

UNIVERSITÉ ven sam dim 2:15
888 STE CATHERINE E. 849-0041 7:00-9:30
Tous les soirs 7:00-9:30

EN NOMINATION POUR 1 GOLDEN GLOBE: MEILLEURE ACTRICE (DRAME) JODIE FOSTER

KELLY MCGILLIS

JODIE FOSTER

APPEL à la JUSTICE

v.f. de: THE ACCUSED

Le PARISIEN 2:30-4:50
480 STE CATHERINE O. 866-3639 7:10-9:35

DOLBY DIGITAL

LAVAL ven à lun 3:40-7:25-9:40
CENTRE LAVAL 605-7776 mar à jeu 7:25-9:40
COUCHE TARD sam 11:45

Cinéma du PLATEAU 5:15-7:20-9:25
1584 MONT-ROYAL E. 521-7870 COUCHE TARD sam 11:20
ven sam dim 4:40
7:00-9:20
lun à jeu 7:00-9:20
COUCHE TARD sam 11:20

VERSAILLES 353-7880
PLACE VERSAILLES

«ÉLOQUENT! L'interprétation de Natasha Richardson est hypnotisante.» — J. Maslin, N.Y. TIMES

A MONTH IN THE COUNTRY

Version o. anglaise

LOEWS 12:30-2:40-4:50-7:00-9:10
954 STE CATHERINE O. 861-1637
jeu 12:30-2:40-4:50-9:15
COUCHE TARD ven sam 11:20

Deux freres.

Leur seul désir était une part du rêve Américain.

RICHARD GERE KEVIN ANDERSON

MILES FROM HOME

Version o. anglaise

Le PALACE 12:05-2:20-4:40-7:00-9:20
808 STE CATHERINE O. 866-0997
COUCHE TARD sam 11:40

CATHERINE DENEUVE • GERARD DEPARDIEU

DRÔLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE

L'HISTOIRE D'UN COUPLE QUI DÉGAGE UNE IMMENSE FORCE AMOUREUSE

UN FILM DE FRANÇOIS DUPEYRON

Le PARISIEN 12:50-3:00-5:05-7:15-9:25
480 STE CATHERINE O. 866-3639

St-Adèle
cinéma PINE 24 rue MORIN 229-4545
Tous les soirs 8:20
sam 7:15-9:55

Le PALACE 1:00-3:05-5:10-7:20-9:30
501 STE CATHERINE O. 866-0997
jeu 1:00-3:05-5:10-9:45
COUCHE TARD sam 11:40

VERSAILLES 353-7880
PLACE VERSAILLES

Le film idéal pour LA NOUVELLE ANNÉE

Le Maître de Musique

un film de GERARD CORBAU

Bande sonore disponible chez tous les bons disquaires.

«Un scénario original, très riche et des personnages incomparables.» — B. KIRKLAND, TORONTO STAR

Walt Disney Pictures présente

OLIVER et Compagnie

Visitez le monde de Disney en Floride et écoutez «L'HEURE DISNEY».

Le PARISIEN 12:30-2:15-4:15-6:15-8:00
480 STE CATHERINE O. 866-3639

GREENFIELD PARK ven sam dim 12:00
500 BOUL. TROUSSEAU 871-8129 1:45-5:00
lun à jeu 6:00

Cinéma du PLATEAU 1:00-2:35-4:00
1584 MONT-ROYAL E. 521-7870

DOLBY DIGITAL

LAVAL ven à lun 12:10-2:00-6:00
CENTRE LAVAL 605-7776 mar à jeu 6:00

VERSAILLES 353-7880
PLACE VERSAILLES

ST-JÉRÔME 2:30-4:00
Cinéma REX 327 ST-GEORGES 438-2282

ST-HYACINTHE
Le PARIS ven sam dim 1:15-3:15
2340 ST-JOSEPH 773-9492

UNIVERSITÉ ven sam dim 12:00-4:30
808 STE CATHERINE E. 849-0041

et en anglais aux PALACE, DORVAL et FAIRVIEW

Un hymne à la vie et à la joie.

Yves Montand

TROIS PLACES POUR le 26

MATHILDA MAY

LA REVOLUTION DU CANNES

un film écrit et réalisé par JACQUES DEMY

musique MICHEL LEGRAND

avec PATRICK FIERRY FRANÇOISE FABIAN

Le PARISIEN 12:30-2:45-5:00
480 STE CATHERINE O. 866-3639 7:15-9:30

«Le meilleur film de l'année 88.» — Richard Gay

«Un des 10 meilleurs films de l'année 88.» — F. NUOVO, J. DE MONTRÉAL

BARBARA HERSHEY

Un Monde À Part

Maintenant à l'affiche!

v. française

Le PALACE 4:15-9:15
808 STE CATHERINE O. 866-0997
COUCHE TARD sam 11:35

version o. anglaise à 1:30-6:50

«ACCROCHEUR, SÉDUISANT, SURPRENANT., TEQUILA SUNRISE vous fait vibrer si fort que vous voudrez vite le revoir.» — B.D. JOHNSON, MACLEAN'S MAGAZINE

TEQUILA SUNRISE

version o. anglaise Un mélange dangereux

«TEQUILA SUNRISE, des rebondissements qui vous riront à votre siège.» — CALGARY HERALD

«TEQUILA SUNRISE est le film que les adultes ne voudront pas manquer. Il est plus beau, plus amusant, plus génial, plus sexy et plus grand que nature.» — J. Scott, GLOBE & MAIL

Le PALACE 1:00-3:50
808 STE CATHERINE O. 866-0997
COUCHE TARD sam 11:55

CINÉMA DU PARC ven sam dim 12:10-2:20
3575 Ave du PARC 844-9420 4:40-7:00-9:15
lun à jeu 7:00-9:15

DORVAL 2:00-4:30
250 Ave DORVAL 631-8590

VERSAILLES 353-7880
PLACE VERSAILLES

St-Adèle
cinéma PINE 24 rue MORIN 229-4545
Tous les soirs 8:00
sam 7:00-9:40

EN NOMINATION POUR 3 GOLDEN GLOBE incluant: MEILLEUR FILM (comédie)

A Fish Called Wanda

version o. anglaise

LOEWS 12:15-2:30-4:40-7:05-9:20
954 STE CATHERINE O. 861-1637
COUCHE TARD ven sam 11:35

«Une histoire d'amour vraie qui inspire l'affection.» — Los Angeles Times

PHIL COLLINS JULIE WALTERS

BUSTER

Version o. anglaise

Le PALACE 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30
808 STE CATHERINE O. 866-0997
sam 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30
COUCHE TARD sam 11:50

SPECTACLES

SUITE DE LA PAGE B 8

SEDUCTRICE (LA) SECRÈTE

Bijou: 11 h 35, 14 h 20, 17 h 05, 19 h 50.
STUD HUNTER
 Guy: 11 h 02, 13 h 28, 15 h 53, 18 h 20, 20 h 46.
TEQUILA SUNRISE
 Dorval: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30; du lun. au jeu.: 19 h, 21 h 30.
 Du Parc: 12 h 10, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 15; du lun. au jeu.: 19 h, 21 h 15.
 Palace: 13 h, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 25.
 Pine (4, Sainte-Adèle): 20 h.
 Versailles (4): Ven.: 12 h 10, 14 h 20, 16 h 35, 19 h, 21 h 20; du lun. au jeu.: 19 h, 21 h 20.
TISSERANDS (LES) DU POUVOIR (1)
 Brossard: 12 h, du ven. au dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 15; du lun. au jeu.: 19 h, 21 h 15.
 Carrefour Laval (6): 21 h.
 Cinéplex Centre-ville (8): 13 h 15, 15 h 45, 19 h, 21 h 20.
 Dauphin (2): Du ven. au dim.: 13 h 40, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 40; du lun. au jeu.: 19 h 15, 21 h 40.

Omega (1): Du ven. au dim.: 19 h 45, 21 h 55; du lun. au jeu.: 19 h 15, 21 h 30.
TISSERANDS (LES) DU POUVOIR (2)
 Brossard: 13 h, du ven. au dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 35; du lun. au jeu.: 19 h 15, 21 h 35.
 Cinéplex Centre-ville (7): 13 h 30, 16 h, 19 h 05, 21 h 30.
 Cremazie: Du ven. au dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 30; lun.: 19 h 05, 21 h 30; mar.: 14 h, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 30; merc.: 19 h 05, 21 h 30.
 Laval 2000 (1): Du ven. au dim.: 12 h 10, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 25; du lun. au jeu.: 19 h 05, 21 h 25.
 Paradis (2): Du ven. au dim.: 20 h 10, 22 h 10; du lun. au jeu.: 21 h.
TROIS PLACES POUR LE 28
 Parisien (2): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
TWINS
 Astre (1): Du ven. au dim.: 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30; du lun. au jeu.: 19 h 25, 21 h 30.
 Carrefour Laval (3): Du ven. au dim.: 12 h 35, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 35; du lun. au jeu.: 19 h 15, 21 h 40.
 Décarie (1): Du ven. au lun.: 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30; du mar. au jeu.: 19 h, 21 h 30.

Faubourg Sainte-Catherine (1): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 20, 21 h 30.
 Place du Canada: du ven. au dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30; du lun. au jeu.: 19 h 15, 21 h 30.
 Pointe-Claire (4): Du ven. au lun.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 25; du mar. au jeu.: 19 h 05, 21 h 25.
VILLA DES PLAISIRS
 Bijou: 10 h 10, 12 h 55, 15 h 40, 18 h 05, 21 h 20.
WOMAN ON THE VERGE OF A NERVOUS BREAK DOWN
 Cinéma Egyptien (3): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
WORKING GIRL
 Carrefour Laval (5): Du ven. au dim.: 12 h 05, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 30; du lun. au jeu.: 19 h 10, 21 h 35.
 Décarie (2): Du ven. au lun.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 45; du mar. au jeu.: 19 h 15, 21 h 45.
 Faubourg Sainte-Catherine (2): 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20.
 Faubourg Sainte-Catherine (3): 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 45, merc.: 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10.
 Pointe-Claire (5): Du ven. au lun.: 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 15; du mar. au jeu.: 19 h 30, 21 h 15.

WORLD (A) APART

Palace (6): 13 h 30, 18 h 50.
 Young Like It Hot
 Eve: 11 h, 13 h 35, 16 h 15, 18 h 50, 21 h 30.

SALLES DE RÉPERTOIRE

AU CLAIR DE LA LUNE
 Cinéma ONF (Complexe Guy-Favreau): 20 h.
ADVENTURES (LES) DE BURATINO
 Ouimetoscope: 14 h 15.
2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE
 Ouimetoscope: 21 h 15.
DREAM (THE) IS ALIVE
 Imax (Vieux Port de Montréal): 14 h, 21 h.
EN DIRECT DE L'ESPACE
 Imax (Vieux Port de Montréal): 12 h, 13 h, 15 h, 19 h, 23 h.
FELINI SATYRICON
 Rialto: 21 h 15.
KUNG FU MASTER
 Ouimetoscope: 21 h 15.
MYSTERIES OF THE ORGANISM
 Ouimetoscope: 14 h 30, 16 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PIRATE (LA)

Ouimetoscope: 19 h 15.
POWAQATS
 Ouimetoscope: 19 h.
QUE LA FÊTE COMMENCE
 Rialto: 16 h.
QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT
 Ouimetoscope: 14 h.
REINE (LA) DES NEIGES
 Ouimetoscope: 16 h 15.
ROAD (THE) WARRIOR
 Rialto: 23 h 30.
STRIKE
 Conservatoire d'art cinématographique: 19 h.
SWEET CHARITY
 Conservatoire d'art cinématographique: 21 h.
TOI ET MOI AUSSI
 Parallèle: 19 h 30, 21 h 30.
WITHNAIL AND I
 Rialto: 19 h 15.

MUSIQUE

UNIVERSITÉ MCGILL (Pollack Hall) — Ray Kilburn, pianiste. Œuvres de Schubert, Liszt, Morel et Rachmaninov: 20 h.

THÉÂTRE

CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts) — «Duo pour une soliste», de Tom Kempinski, 20 h.
THÉÂTRE DE LA GALERIE (6968, Saint-Denis) — «Le spectacle n'aura pas lieu», de Luc Charrest, 20 h 30.

VARIÉTÉS

BIDDLE'S (2060, Aylmer) — Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, 17 h à 22 h. Trio de Charlie Biddle. Du merc. au sam., 22 h.
LE BIJOU (300, Lemoyne) — Willie Ray: Du merc. au sam., 22 h.
ZHIVAGO (419, Saint-Pierre) — Le Groupe Bekar. Du mar. au sam., 20 h à 23 h 30.
THÉÂTRE DU CENTRE SAIDYE-BRONFMAN (5170, chemin de la Côte-Sainte-Catherine) — «From you to us to you», Présentation des Productions Geordie. Du lun. au jeu., 15 h, 15 h 30; ven., 11 h, 13 h 30.
LA BRIOLE (1419, Drummond) — Flying Circus, des 21 h.
LA MANSADE (5225, boul. Gouin E.) — Groupe Wise Guys, 21 h.
L'AIR DU TEMPS (191, Saint-Paul O.) — De Villiers, Cormier et Smith, des 21 h.
LE PIERROT (114, Saint-Paul E.) — Jules LaVoie et Sylvain Dion, 20 h.
LES DEUX PIERROT (104 e., St-Paul) — ROA / Daniel Blouin et Looking For Marc: 20 h.
LES BEAUX ESPIRITS (2073, St-Denis) — Jim Zeller: des 21 h.
LE BISTRO D'AUREFOIS (1229, Saint-Hubert) — Soirée des années folles avec la Bande à Magoo, 22 h.
CAFÉ THELEME (311 e., Ontario) — Rick Hard Jazz Quartet: 21 h 30.
BLAZZ (1720, Saint-Denis, 2e étage) — Carl Tremblay, des 21 h.
CHECKERS (4514, av. du Parc) — Groupe Images, des 21 h.
BAR 2080 (2080, Clark) — Kevin Dean, 21 h 30.
LE REINE ELIZABETH (Salle Arthur) — «Sexy Folies», de Philippe Grenier, chorégraphies de Danielle Godin, dir. musicale de Marc Château. Production de la Belle Époque, sous la direction d'André Vinet. Avec Diane Boeki, Iris Van Wierum, Mario Bertrand, Francine Rochon, Kim Timbers, Michèle Justice et Jacques Marcl. Merc., jeu., ven., dim., 20 h 30; sam., 20 h, 22 h 30.
LE MERIDIEN (Complexe Desjardins) — Tibor Cesar. Tous les jours de 17 h à minuit.
CENTRE SHERATON (1201, boul. René-Lévesque O.) — La Croisette: Mike Mirizio: du dim. au ven., de 17 h à 20 h. — L'improptu: Gérard Lambert: du lun. au sam., de 21 h à 2 h. — Le Boulevard: groupe Ruffino Tino: sam. de 19 h à minuit.
LES QUATRE PIANOS (150, rue Principale, Saint-Sauveur-des-Monts) — Troupe Circus, 16 h.
AU VIEUX MOULIN (8500, boul. Lévesque E, Saint-François, Laval) — Michel Lafleur, 20 h.

Jamais depuis
 «LES UNS ET LES AUTRES»
 LELOUCH n'avait réussi un tel coup de maître:
 réunir dans un même film
 autant de frissons, de rires et d'émotions!

BELMONDO ANCONINA

ITINÉRAIRE
 D'UN ENFANT GÂTÉ

LELOUCH

MUSIQUE FRANCIS LAI
 LIO • MARIE-SOPHIE L. • BEATRICE AGNIN
 MICHEL BEAUNE • PIERRE VERNIER • JEAN-PHILIPPE CHATRIER • DANIEL GELIN

DESJARDINS CARREFOUR LAVAL
 BASILAIRE 1 286-3141 2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3844

ANOTHER WOMAN
 ORION

Tom Cruise
 Cocktail

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ
 COIN DE MAISONNEUVE 849-4518 PLACE BONAVENTURE 861-2776

TWINS
 VERSION ORIGINALE ANGLAISE

POINTE-CLAIRE LE FAUBOURG CARREFOUR LAVAL
 6341 TRANSCANADIENNE 830-7226 1011 STE-CATHERINE 522-2121 2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3844

PLACE DU CANADA SQUARE DÉCARIE ASTRE
 VIA CHATEAU CHAMPAIN 861-4509 75 CARRÉ 502 DE JEAN-TALEN 341-3198 6401 LACROIX 327-2091

AMIKÉ NICHOLS FILM
Working Girl ...SON HEURE EST ARRIVÉE

EN NOMINATION POUR 6 PRIX GOLDEN GLOBE
 - DONT -
 MEILLEUR FILM (COMÉDIE) MEILLEURE ACTRICE
 MEILLEUR RÉALISATEUR - MIKE NICHOLS MELANIE GRIFFITH
 MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN SIGOURNEY WEAVER

«Léger, intelligent et un peu ridicule, «Working Girl» fait penser aux comédies romantiques classiques, le mythe des heures glorieuses de Hollywood.»
 - Harold Von Kursk, MONTREAL DAILY NEWS

«Melanie Griffith est resplendissante... Certainement l'une des meilleures performances de l'année... Une mise en nomination va sans doute couronner ses efforts.»
 - Bill Brownstein, THE GAZETTE

«Une éblouissante comédie romantique... Un unique mélange de bon sens, de sentiments et de raffinement... Un brillant dialogue...»
 THE TORONTO STAR

Twentieth Century Fox présente HARRISON FORD • SIGOURNEY WEAVER • MELANIE GRIFFITH
 MIKE NICHOLS • WORKING GIRL • CARLY SIMON • ROB MOUNSEY • PATRICIA VON BRANDENSTEN • MICHAEL BALLHAUS, ASC.
 SAM OSTEEN • ROBERT GREENGLASS • LAURENCE MARK • KEVIN WADE • DOUGLAS WICK • MIKE NICHOLS

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

LE FAUBOURG POINTE-CLAIRE SQUARE DÉCARIE CARREFOUR LAVAL
 1011 STE-CATHERINE 522-2121 6341 TRANSCANADIENNE 830-7226 502 DE JEAN-TALEN 341-3198 2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3844

DIDIER FARRÉ présente
GRAND PRIX DE RIO

ILS SONT TOUS D'ACCORD...
BAGDAD CAFÉ

RICHARD GAY (BON DIMANCHE)
 LUC PERREAU (LA PRESSE)
 FRANCO NUOVO (JOURNAL DE MONTRÉAL)
 MINOU PETROWSKI (RADIO-CANADA)
 SEUGE DUSSAULT (LA PRESSE)

BAGDAD CAFÉ EST EN TÊTE DES
 10 MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE

L'ÉVÉNEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE
 QUI REND LE MONDE ENTIER HEUREUX...

DISTRIBUTION ACTION FILM

EN VERSION FRANÇAISE V.O. AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
 DESJARDINS 2001 UNIVERSITÉ
 BASILAIRE 1 286-3141 COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

DIDIER FARRÉ présente
 MON GÉNÉRAL A S'EN LÉCHER LA RETINE
 PIERRE THÉBAULT ADAPTÉ DE SPECTACLES

Prix spécial du jury Montréal

MON GÉNÉRAL
 UN FILM DE JAIME DE ARMINAN

DESJARDINS
 BASILAIRE 1 286-3141

EN NOMINATION POUR 2 PRIX GOLDEN GLOBE
 - DONT -
 MEILLEURE ACTRICE (DRAME) SHIRLEY MACLAINE

Un film de JOHN SCHLESINGER
MADAME SOUSATZKA

A UNIVERSAL RELEASE
 EN VERSION FRANÇAISE

DAUPHIN BONAVENTURE
 BASILAIRE 1 286-3141 PLACE BONAVENTURE 861-2776

UN FILM UN CASSE-TÊTE
LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU
 UN FILM DE MICHAEL HUBBO

Produit par BOCK CEMERIS • Écrit et réalisé par MICHEL DUBOIS
 Avec: LUCAS YVES • ANTHONY ROGERS • JILL STANLEY • ANDREW WHITEHEAD • CHEN YUAN TAO
 CATHERINE WISSET • PAUL POPCHUR • HAN YUN • CECIL BISSO • JEFFREY WAINWRIGHT

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

BERRI LONGUEUIL
 ST-DENIS • STE-CATHERINE 706-7115 PLACE LONGUEUIL 979-7401

CARREFOUR LAVAL SOREL ASTRE
 2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3844 CHATEAU ST-PIERRE 840 LACROIX 327-5061

SHERBROOKE CHAMBLY OMEGA
 BELLEVILLE BUTTE À FILMS 2865 CH. CHAMBLY • LONGUEUIL 847-1122

PARADIS VALLEYFIELD JOLIETTE
 8215 RUE HOCHÉLAGA 754-3110 CINÉMA LE PARI

ST-JÉRÔME TROIS-RIVIÈRES POINTE-CLAIRE
 CARREFOUR DU NORD CINÉMA DE PARIS 6341 TRANSCANADIENNE 830-7226

MARIE-JOSÉ RAYMOND et RENÉ MALO PRÉSENTENT
LES DU POUVOIR
 TISSERANDS

UN FILM DE CLAUDE FOURNIER

1ère partie

Avec: GRATIEN GÉLINAS • MICHEL FORGET • DONALD PILON • RÉMY GIRARD
 PIERRE CHAGNON • DOMINIQUE MICHEL • ANDRÉE PELLETIER • GABRIELLE LAZURE

STEINBERG DISTRIBUÉ PAR MALOFILM DISTRIBUTION

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ DAUPHIN BROSSARD
 COIN DE MAISONNEUVE 849-4518 BEAUBIEN • JERVIS 721-6060 MAIL CHAMPLAIN 465-5090

CARREFOUR LAVAL OMEGA SHERBROOKE
 2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3844 2865 CH. CHAMBLY • LONGUEUIL 847-1122 BELLEVILLE



Vincent Warren

Cours sur l'histoire de la danse, à McGill

■ Le célèbre danseur étoile Vincent Warren donnera à partir du 19 janvier, au Centre d'éducation permanente de McGill, un cours de dix semaines sur l'histoire de la danse.

A cet effet, il utilisera de nombreuses cassettes vidéo pour illustrer les changements survenus dans le monde de la danse, de la Renaissance à l'époque baroque et de la période classique au 20^e siècle.

Ex-danseur étoile des Grands Ballets Canadiens, interprète du Metropolitan Opera Ballet, du Théâtre français de la danse de Paris et du Ballet National de Guatemala, Vincent Warren a également pu être applaudi au cinéma et à la télévision, notamment dans *Pas de Deux*.

Il enseigne présentement la danse et son histoire à l'École supérieure de danse du Québec, et préside le Regroupement des professionnels de la danse du Québec; il siège de plus au sein de nombreux jurys.

Les inscriptions doivent se faire au Centre d'éducation permanente, pavillon de la bibliothèque Redpath, salle 201. Les frais d'inscription sont de \$115.

LE DÉNOUEMENT EXPLOSIF!

MARIE-JOSÉ RAYMOND et RENÉ MALO PRÉSENTENT
LES DU POUVOIR II
 TISSERANDS

UN FILM DE CLAUDE FOURNIER

LA RÉVOLTE

Avec: GRATIEN GÉLINAS • MICHEL FORGET • DONALD PILON • RÉMY GIRARD • DENIS BOUCHARD • GÉRARD PARADIS
 JULIETTE HUOT • AURÉLIEN RECOING • PIERRE CHAGNON • DOMINIQUE MICHEL • ANDRÉE PELLETIER
 ANNE LETOURNEAU • PAUL HÉBERT • FRANCIS REDDY • VLASTA VRANA • JEAN DESAILLY • FRANCIS LEMAIRE
 CHARLOTTE LAURIER • ELIZABETH BURR avec la participation de MADELINE ROBINSON
 et GISELE CASADESUS et GABRIELLE LAZURE

produit par MARIE-JOSÉ RAYMOND et RENÉ MALO filmé et réalisé par CLAUDE FOURNIER
 produit avec la participation financière de Téléfilm Canada et la collaboration de la Société Radio-Canada
 distribué par MALOFILM DISTRIBUTION

STEINBERG

CRÉMAZIE ODEON-LAVAL BROSSARD
 CENTRE-VILLE ST-DENIS • CHÉMAZIE 386-4250 CENTRE 2000 • ST-MARTIN BLVD. 882-5067 CHAMPLAIN MALL 465-5090

2001 UNIVERSITÉ PARADIS TROIS-RIVIÈRES JOLIETTE SHERBROOKE ST-JEAN
 COIN DE MAISONNEUVE 849-4518 8215 RUE HOCHÉLAGA 754-3110 CINÉMA DE PARIS CINÉMA JOLIETTE BUTTE À FILMS

L'ÉVEIL DE LA SENSUALITÉ

Villa des Plaisirs

bijou 1010
 5030 Rue PRINCEVILLE • 527-9101

la SEDUCTRICE SECRÈTE

HOW FOR THE FIRST TIME!
 EXCLUSIVE PREMIERE
 MARYLIN CHAMBERS

NURSES OF THE 107
 1ère et 2ème parties
 1200 Bvd. St. Laurent 853-3331

EVE
 1200 Bvd. St. Laurent 853-3331

GUY
 GUY & MAISONNEUVE 931-2972

VIDEOS FROM \$9.95

IMMOBILIER

133 A LOUER

PROJET 1969, rénové et insé-
rable, 1500, 1500, 1500, 1500.
DUPLEX 1550, 1500, 1500, 1500.
405-8884 ou 524-1192.

DUPLEX A LOUER: 1210 St-André,
à 10 min. Pour professionnels, porte
pavée, grande armoire, Porcelaine,
Libre 1er mars, 454-7941.

EARNCLIFFE 511, haut duplex,
renové, clair, bon chauffage, 5495,
libre, 488-7340.

ED. MONTPEIT, grand 311, 5300
boul. 12 mois, chauffage, éq. libre,
739-3844, 301, 301.

EDOUARD MONTPEIT près de
l'université, grand et propre 411
à sous-louer, chauffage, près méro,
jour 323-4755, 301, 301.

ESPLANADE, beau 411, 405,
renové, rien compris, 524-5744.

EVERETT près Christophe-Colum,
2 pièces, 500, tout fourni, 311-
4516, 301, 301.

FABRE 3011, 3011, 3011, 3011,
semi-éq., libre, 301, 301.

GRAND 511, 511, 511, 511,
3724 Laval, près Carre St-Louis,
chauffage, éq., 301, 301.

PIE IX coin 424 4171, grand 511,
libre, 330, 330, 330, 330.

H. BOURASSA EST 344, 311, 311,
tout fourni, novembre, 325-9991.

H. BOURASSA Ouest 1583, 311,
411, 411, 411, 411.

HOCHELAGA coin Lasalle, 111,
renové, 301, 301, 301, 301.

HOGAN 2655 près Sherbrooke, 111,
211, 211, 211, 211.

HUTCHISON, très grand 511, 2
chambres, 12, 12, 12, 12.

IBERVILLE, de Moutonville, 411,
renové, 301, 301, 301, 301.

ILE-DES-SOEURS, 511, 511, 511,
renové, 301, 301, 301, 301.

JEAN TALON 1211, 1211, 1211, 1211,
301, 301, 301, 301.

JERRY 411, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

LA SALLE grand 511, 511, 511, 511,
301, 301, 301, 301.

133 A LOUER

LASALLE, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

LE CHERRIER
Cuisine de Luxe

1 mois GRATUIT sur 411 vacan-
ces au port d'attache, 1019 rue
Cherry, 1500, 1500, 1500, 1500.

LE MANOIR, 211, 211, 211, 211,
301, 301, 301, 301.

LOUIS DUPIRE 4924, grand 411,
à sous-louer, 5450 mois, 311-7904.

LUXUEUX 411, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

METRO BEAUBIEN, 411, 411, 411,
301, 301, 301, 301.

133 A LOUER

METRO PAPINEAU, Charmante
petite maison rénovée, très équi-
pée, sur 2 étages, 5205, 5205.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

METRO RADISSON, 111, 111, 111,
301, 301, 301, 301.

133 A LOUER

OUTREMENT adossé 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

OUTREMENT, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

OUTREMENT, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

OUTREMENT, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

OUTREMENT, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

OUTREMENT, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

OUTREMENT, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

OUTREMENT, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

OUTREMENT, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

OUTREMENT, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

OUTREMENT, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

OUTREMENT, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

OUTREMENT, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

OUTREMENT, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

OUTREMENT, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

OUTREMENT, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

OUTREMENT, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

OUTREMENT, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

OUTREMENT, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

OUTREMENT, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.

OUTREMENT, 311, 311, 311, 311,
301, 301, 301, 301.



En avant, Esther Lewis, Louise Turcot, Normand Chouinard. Deuxième rangée, Patrice L'Ecuyer, Anouk Simard et Rémy Girard.

Normand le conquérant

Quel gaspillage de comédiens...

JEAN BEAUNOYER

■ *Normand le conquérant* n'a rien de la traditionnelle pièce drôle des fêtes. Curieux spectacle où le rire ne fait qu'envelopper le drame de l'inachevé, de l'inaccompli et de la frustration la plus totale.

En d'autres termes, *Normand le conquérant*, c'est comme l'histoire d'un avion qui ne décolle pas. L'intrigue tourne autour d'un Don Juan de banlieue, tellement médiocre qu'il limite ses conquêtes aux belles-sœurs de sa famille. Un être mal dans sa peau. Le genre né dans le mauvais siècle qui gâche lui-même ses projets.

On le dit conquérant mais c'est un destructeur qui s'acharne à tout foutre par terre. Il donne rendez-vous à sa jeune belle-sœur mais trouve le moyen de mêler les cartes en se présentant à sa résidence caché dans les buissons plutôt que de l'attendre sagement à l'hôtel. C'est là que tout se complique évidemment. La jeune fille revient sur sa décision, le beau-frère et la belle-sœur s'amènent et on nage en pleine confusion.

Rien de pire, à mon sens, qu'une pièce ou un roman qui nous met en présence de personnages qui ne vont pas au bout d'eux-mêmes. C'est de l'anti-spectacle. Et la faiblesse de cette production réside justement dans ce texte d'Ayckbourn qui se situe entre le drame et la comédie, juste sur la ligne et qui finalement nous amène nulle part. Ce chassé-croisé amoureux a été joué et rejoué dans tant de boulevards et ces personnages de banlieue sont si vides, si insignifiants qu'on devrait les laisser moisir dans leur bungalow.

Le Québec fourmille d'excellents comédiens, de remarquables metteurs en scène, souhaitons maintenant que les auteurs émergent et nourrissent le grand public. Ayckbourn aura beau avoir ramassé tous les prix en Angleterre, il n'en demeure pas moins dépassé, limité et particulièrement superficiel.

La preuve en a été faite par les excellents comédiens qui composent la distribution de la pièce. Je pense surtout à Rémy Girard, vraiment le meilleur comédien de cette production, qui provoque beaucoup de réactions dans la salle dès sa première apparition. On s'attend

au rire lorsqu'on le voit apparaître et pourtant son personnage s'efface, sans jamais prendre son envol tout au long de la pièce. Même chose pour Patrice L'Ecuyer qui piétine, hésite, se mêle dans ses amours sans vraiment sombrer comiquement dans le ridicule. Normand Chouinard nous agace finalement dans son univers de Don Quichotte. En somme, des personnages qui se refusent constamment à la comédie. D'où une équivoque lourde qui ne fait pas souvent rire.

Le seul personnage sain de cette histoire c'est Judith, l'épouse de Normand qui semble se détacher de tout. Elle connaît son Don Juan raté de mari et ne s'étonne plus de rien.

En somme, des personnages qui ne sont surtout pas plus grands que nature, une intrigue d'une banalité à faire bâiller, du théâtre usé. Avec de tels comédiens et un décor aussi bien réussi, quel gaspillage!

NORMAND LE CONQUÉRANT d'Alan Ayckbourn. Adaptation d'Helene Loiseleur, mise en scène de Monique Duceppe, assistée de Luc Prairie avec Normand Chouinard, Esther Lewis, Anouk Simard, Louise Turcot, Rémy Girard et Patrice L'Ecuyer. Décor de Raymond Corriveau, costumes de François Barbeau et musique de Catherine Cadouas. Au Théâtre Port-Royal du 7 janvier au 11 février. Une production de la compagnie Jean-Duceppe.

LE SAMEDI 7 JANVIER

JOUR DES
AUBAINES-MYSTÈRE

10%-15%-20% OU 25% DE RABAIS

AUBAINES-MYSTÈRES
ET SOLDES DE JANVIER
...UNE COMBINAISON
GAGNANTE!

Si vous n'avez pas reçu votre carte «Aubaines-Mystères» par la poste, procurez-vous en une à n'importe quel magasin La Baie. Vous pourrez dès lors économiser sur presque toute la marchandise en magasin! (Voir exceptions plus loin).

Vous êtes assuré de profiter d'un rabais de 10%... Et peut-être même de 25% sur presque tout en magasin. Le pourcentage de votre rabais vous sera dévoilé dès qu'un membre de notre personnel de vente aura gratté le sceau de votre carte.

Votre rabais est applicable à tout achat de marchandise à prix ordinaire, prix de solde ou prix de liquidation. Vous pouvez utiliser vos cartes La Baie, Visa, MasterCard, American Express ou Simpson, ou encore, payer COMPTANT!

Exceptions: Tabacs, restaurants, produits alimentaires, produits pharmaceutiques, produits de beauté et fragrances, commandes spéciales, fourrures, Boutique Cruz, Sacs à main Bree, articles Polo, gros électroménagers, fours à micro-ondes.

chaînes stéréos, magnétoscopes, téléviseurs, aspirateurs et accessoires, humidificateurs, radios, radios portatifs, baladeurs, accessoires audio, accessoires vidéo, téléphones, répondeurs téléphoniques, caméra vidéo, radio-réveil, lecteur de disques laser, convertisseurs, chèques-cadeaux ainsi que la plupart des services à la clientèle: Scholl, salons de coiffure, First Lady, salon d'optique, studio de photo, chaussures Brown, Van Houtte, livres, réparation de montres et petits appareils électroniques, Slick, Vogel, Hertz à la Baie, H & R Block, Service d'achat à domicile, Voyages American Express, STCUM, Bureau de poste, billets de loterie, SAQ, entreposage des fourrures, Ticketron, Admission, emballage-cadeaux, Centre de liquidation.

Note: Les rayons sous licence et services peuvent varier selon les magasins. Une liste complète des exceptions sera affichée dans le magasin La Baie de votre localité.

Les employés de la compagnie de la Baie d'Hudson (actifs et retraités), de ses succursales et filiales ainsi que les membres de leurs familles immédiates ne sont pas admissibles à l'offre de rabais de 15% à 25%.

***Les rabais sont répartis comme suit:**

Vous avez 1 chance sur 100 d'obtenir un rabais de 25%
Vous avez 3 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 20%
Vous avez 4 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 15%
Vous avez 92 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 10%.

LA BAIE... UNE JOYEUSE TRADITION DE NOËL



Offres spéciales de La Chaumaine pour la journée des Aubaines-Mystères
Assiette chinoise. Au choix, boeuf et brocoli ou ailes de poulet aigres-douces, 3,49

De 14 h à 17 h:
Tartelette à la mandarine et au café, 99¢
Restaurant La Chaumaine, dans certains de nos magasins seulement.

la Baie